

# Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 05 Novembre 2025 N° 5225 17<sup>me</sup> année Prix 20 DA www.reflexion.dz

ORAN

Un réseau de blanchiment d'argent démantelé

P7

JUSTICE SOCIALE :

Le président Tebboune réaffirme l'engagement de l'Algérie

P4



## QUAND LE BOURREAU DE GAZA ENVOIE SES AMITIÉS AU GEÔLIER DU SAHARA !

Le message de félicitations adressé par Benyamin Netanyahu à Mohamed VI dépasse de loin la simple courtoisie diplomatique. Derrière la formule protocolaire, se profile une convergence politique assumée : celle de deux régimes liés par la même logique de domination, la même légitimation de l'occupation et la même indifférence au droit des peuples. Lire page 3



## Une délégation de la Cour Constitutionnelle en Indonésie



comporte une conférence de M Aliane Bouziane, à travers laquelle il fera connaître l'organisation de la Cour Constitutionnelle algérienne et ses prérogatives ainsi que son rôle dans l'instauration d'une justice constitutionnelle. Les membres de la délégation assisteront aussi à des réunions avec leurs homologues indonésiens, avec comme ordre du jour plusieurs points concernant la pratique constitutionnelle, la numérisation de la Cour Constitutionnelle, l'amélioration des performances de la justice ainsi que le cadre de règlement des conflits lors des élections. En marge de leurs activités, les membres de la délégation de la Cour Constitutionnelle algérienne effectueront une visite au Centre d'éducation de la 'PancasilaIndonesia et de la Constitution', qui est un établissement d'éducation et d'apprentissage en Indonésie dont l'objectif est d'inclure les valeurs humaines de justice, l'unité de l'Indonésie, la démocratie, la justice sociale dans l'esprit du citoyen indonésien.

## Kamel Baddari veut une université de "4e génération"

groupe d'universités et de partenaires économiques mondiaux dans le domaine des technologies modernes, a indiqué le ministère dans un communiqué. Kamel Baddari a été notamment question lors de cette rencontre, la « préparation de la transition vers une université de quatrième génération, fondée sur l'innovation, l'entrepreneuriat, la numérisation et la mise en réseau avec l'environnement économique ».

## Campagne anti-algérienne en France : de Villepin et Ségolène Royal répliquent

Des voix d'apaisement, les mêmes, s'élèvent en France à la suite de l'adoption par le parlement d'une proposition de résolution de l'extrême-droite visant à dénoncer l'accord franco-algérien de 1968 sur l'immigration. Dominique de Villepin et Ségolène Royal sont de nouveau montés au créneau pour fustiger l'attitude du courant extrémiste envers l'Algérie et les Algériens. L'adoption de la résolution visant à dénoncer l'accord de 1968, jeudi 30 octobre, est pour l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac un "geste d'une brutalité inouïe" qui contrarie les premiers signes d'apaisement constatés ces derniers jours. "Les fils que nous pouvions espérer tirer à la suite



de la présence de notre ambassadeur lors des commémorations des manifestations de 1961, à la suite de l'échange de messages entre Laurent Nunez et son homologue le ministre de l'Intérieur algérien, tout ça effectivement est rompu par ce geste qui est d'une brutalité inouïe", a déploré Dominique de Villepin dimanche sur BFMTV. L'ancien chef de la diplomatie française a jugé impératif de reprendre le dialogue avec l'Algérie, pour plusieurs raisons. D'abord pour mettre fin aux "drames humains considérables" causés par l'idéologie. « On ne peut pas nier l'importance des relations humaines qui existent de part et d'autre et il faut mesurer dans quelle situation nous sommes aujourd'hui sur le plan juridique à la suite de tout cela : des familles qui ne peuvent plus se voir, des grands-parents qui ne peuvent plus voir leurs petits-enfants, des étudiants qui ne peuvent pas rejoindre leur université", a-t-il égrené. Il y a ensuite l'impératif de régler la situation de Boualem Sansal et de Christophe Gleizes, "qui doivent pouvoir revenir", et aussi celui de ne pas hypothéquer l'ensemble des relations entre les deux pays sur les plans économique et géopolitique. "La situation du Sahel ne cesse de se détériorer, le Mali est en grande difficulté avec des conséquences sur la situation terroriste dans cette région qui est très importante pour nos deux États. Nous devons développer notre coopération", a plaidé de Villepin. De son côté, Ségolène Royal a démonté les arguments anti-algériens de l'extrême-droite.

## Air Algérie accueillera son premier Airbus A330-900neo le 12 novembre

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a confirmé la date d'arrivée du premier avion de sa nouvelle flotte, commandé auprès du constructeur aéronautique européen Airbus. Le premier appareil, un A330-900neo, doit atterrir à l'aéroport international d'Alger le mercredi 12 novembre, selon un document transmis par la compagnie aux médias. À cette occasion, Air Algérie organisera une cérémonie à la base de maintenance de l'aéroport d'Alger. « Cet événement s'inscrit dans le cadre du programme d'acquisition de huit nouveaux appareils du même type, conformément à la volonté du groupe de renouveler sa flotte et de renforcer ses services afin d'assurer une meilleure performance et un plus grand confort aux voyageurs », indique la compagnie, selon le site spécialisé Visas & Voyages Algérie. Fin octobre, le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamaouda, avait confirmé lors du lancement du vol inaugural Alger-N'Djamena que la première livraison d'un avion Airbus serait effectuée le 12 novembre. Trois autres appareils du même modèle doivent être livrés avant la fin de l'année. Au total, quatre nouveaux Airbus A330-900neo rejoindront la flotte d'ici la fin décembre. Le programme de réception se poursuivra en 2026. « L'année 2026 verra l'arrivée d'autres A330-900 », a précisé le PDG. Concernant les avions commandés auprès du constructeur américain Boeing, Air Algérie commencera à recevoir ses Boeing 737 Max-9 à partir de 2027. Par ailleurs, la compagnie a également acquis des avions ATR 72-600 destinés à sa nouvelle filiale, Domestic Airlines, qui assurera les liaisons intérieures. Ces appareils sont attendus dès l'année prochaine.

**Réflexion**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par la SARL Réflexion  
Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad  
Centre-ville - Mostaganem  
[www.reflexion.dz](http://www.reflexion.dz)

**Directeur Général**  
**Belkacem BELHAMIDECHE**

**Directeur de la publication**  
**Charef SLAMANI**

**Directrice de l'administration**  
**Samia MEHAL**

**Directeur Technique**  
**Hadj Ahmed BENDIA**

**Administration/Publicité**  
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41  
WhatsApp : 06 61 15 91 41  
Email : [redacreflexion@gmail.com](mailto:redacreflexion@gmail.com) / [administration@reflexion.dz](mailto:administration@reflexion.dz) / [pub@reflexion.dz](mailto:pub@reflexion.dz)

**Rédaction**  
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58  
WhatsApp : 06 61 15 91 41  
Email : [redaction@reflexion.dz](mailto:redaction@reflexion.dz) / [redacreflexion@yahoo.fr](mailto:redacreflexion@yahoo.fr)

**Impression**  
SIO - ORAN  
Tél: 041 513 597

**Diffusion**  
MPS-Oran  
Tél: 0550 172 603

**ANEP**  
« Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

**Téléphone** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
**E-mail** : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz) [programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz) [agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz) [agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz) [agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz) [agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

IMPORTATION ET FABRICATION DES DRONES

# L'Algérie fixe des conditions strictes

*L'Algérie vient de fixer les conditions et modalités de fabrication, d'acquisition, d'importation, d'exportation, de vente, de maintenance, de location et de prestation de service, de cession et de réforme des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord, communément appelés drones. Ces nouvelles règles sont contenues dans un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel n°72.*



Sur cet arrêté, l'exercice des activités liées aux drones est « subordonné à l'obtention d'un agrément, délivré par le centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord ». Pour l'obtenir, trois critères sont pris en compte : les résultats des enquêtes menées par les services de sécurité, les capacités professionnelles des opérateurs et les conditions de sécurité des locaux où sont exercées les activités concernées. L'agrément est délivré par le centre national après avis des ministères chargés de l'Intérieur, des Finances, des Télécommunications et des Transports. Il est « personnel et inaccessible » et valable pour deux ans, renouvelable. L'arrêté précise que la

fabrication, l'importation, la vente, la location ou la maintenance des drones « ne peuvent s'effectuer qu'au profit de personnes physiques ou morales dûment autorisées, conformément aux dispositions du présent arrêté ». Le transfert de ces appareils par les opérateurs dans le cadre de leurs activités « ne peut se faire que sous le régime de l'escorte effectuée par les sociétés dûment agréées à cet effet ». Toute acquisition ou importation de drones par des opérateurs agréés est également « soumise à une autorisation délivrée par le centre national, et ce, après avis des services habilités des ministères chargés de l'Intérieur, des finances, des télécommunications et des transports ». L'exportateur doit présenter un dossier mentionnant le pays de destination, la désignation complète (type, marque, modèle) et la quantité des drones concernés.

ce qui concerne les particuliers, ils « ne peuvent acquérir, à des fins de loisir ou de compétition, qu'un seul système d'aéronef sans pilote à bord ». Pour l'exportation, l'arrêté stipule que « toute exportation des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord par les opérateurs dûment agréés ou par les personnes physiques ou morales, est soumise à autorisation d'exportation délivrée par le centre national, et cela, après avis des services habilités des ministères chargés de l'Intérieur, des finances, des télécommunications et des transports ». L'exportateur doit présenter un dossier mentionnant le pays de destination, la désignation complète (type, marque, modèle) et la quantité des drones concernés.

COMMÉMORATION DU 1ER NOVEMBRE

## Le président Tebboune reçoit les vœux d'Emmanuel Macron

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu les vœux du président français, Emmanuel Macron, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954, a indiqué la présidence de la république.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message du président de la République française, M. Emmanuel Macron, à l'occasion de la commémoration de la glorieuse révolution de libération de l'Algérie », a précisé en effet la présidence. « À l'oc-

casion de la commémoration du 1er novembre, je tiens à vous adresser, à vous et à tout le peuple algérien, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux », a écrit ainsi le président français dans son message, selon toujours la même source.

## Edito

Quand le bourreau de Gaza envoie ses amitiés au géolier du Sahara !

Par Amina L.

Le message de félicitations adressé par Benyamin Netanyahu à Mohamed VI dépasse de loin la simple courtoisie diplomatique. Derrière la formule protocolaire, se profile une convergence politique assumée : celle de deux régimes liés par la même logique de domination, la même légitimation de l'occupation

et la même indifférence au droit des peuples. Quand Netanyahu salue le roi du Maroc, ce n'est pas un échange anodin. C'est un signal politique, presque une mise en scène d'une alliance que tout relie : la force, la propagande et la certitude d'une impunité garantie. L'un étouffe Gaza sous les bombes, l'autre maintient le Sahara occidental sous un drapeau contesté. Deux fronts, un même langage : celui de la dépossession travestie en stabilité, de l'occupation repeinte en autonomie. Ce message de félicitations, au moment même où la guerre continue de ravager Gaza, révèle la nature réelle du rapprochement entre Tel-Aviv et Rabat. Sous couvert de normalisation, il s'agit moins de paix que de calculs : un échange d'intérêts stratégiques, une

reconnaissance mutuelle d'ilégitimités que l'on cherche à rendre acceptables aux yeux du monde. Pendant que les populations palestinienne et sahraouie poursuivent leur quête de liberté, leurs destins se croisent dans un même combat : celui de peuples privés de voix, de territoire et de justice. Les mots changent, les doctrines s'adaptent, mais la logique reste identique celle du fort qui impose et du faible qui subit. La Ligue arabe, elle, observe désormais sans réaction notable. Les apparences diplomatiques s'effritent, et le silence se fait complice. Car au fond, ce que révèle cette poignée de main à distance, c'est une vérité dérangeante : Palestine et Sahara occidental ne sont pas deux causes distinctes, mais les deux visages d'une même injustice.

SAHARA OCCIDENTAL

## Entretien entre Attaf et Beissat

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beissat, a été reçu par son homologue algérien, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. L'entretien a eu trait à l'examen et l'évaluation des résultats des débats qui ont eu lieu en octobre au Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la question du Sahara occidental, et l'adoption de la résolution 2797 visant à renouveler le mandat de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO). Les deux ministres ont salué la résolution pour le maintien des principes et des fondements d'une solution juste, durable et définitive au conflit au Sahara occidental, en particulier son accent sur la nécessité de négociations entre les deux parties au conflit (le Royaume du Maroc et le Front Polisario) et son affirmation selon laquelle la solution doit être mutuellement acceptable. Ils ont également souligné l'insistance de la résolution sur le fait que toute solution doit permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, saluant la prolongation d'un an du mandat de MINURSO, conformément à la proposition présentée par le Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité. À la lumière de ces développements, les deux parties ont échangé les points de vue sur les perspectives du processus politique dirigé par l'ONU visant à permettre aux deux parties de parvenir à un règlement juste, durable et définitif sur la question du Sahara occidental, garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale pertinente et à la doctrine établie par les Nations Unies sur la décolonisation. Ont pris part à cette réunion a été suivie du côté algérien, par de hauts fonctionnaires du ministère algérien des Affaires étrangères et du côté sahraoui par l'ambassadeur sahraoui en Algérie, membre du Secrétariat national, Khatri Addouh, et le premier secrétaire à l'ambassade, M'hamed Mohamed Cheikh.

AADL 3

## Le versement de la première tranche prévu pour fin décembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, à Alger, que le versement de la première tranche du prix des logements inscrits au titre du 3e programme de location-vente (AADL 3) se fera avant la fin du mois de décembre prochain. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances 2026 (PLF 2026), le ministre a précisé que « le paiement de la première tranche pour les souscripteurs du programme AADL 3 se fera avant la fin du mois de décembre », ajoutant que « les réponses relatives aux recours seront communiquées avant la fin novembre », selon l'APS. M. Belaribi a souligné que cette décision s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour la mise en œuvre du programme AADL 3.

**JUSTICE SOCIALE :**

# Le président Tebboune réaffirme l'engagement de l'Algérie

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé mardi un message aux participants à la deuxième édition du Sommet mondial pour le développement social, qui se tient dans la capitale qatarie, Doha.**



**L**e message a été lu par M. Aziz Nasri, président du Conseil de la Nation. Dans son allocution, le chef de l'Etat a salué Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, Emir de l'Etat du Qatar, lui adressant ses vœux de réussite pour les travaux de ce rendez-vous international majeur, tout en exprimant la gratitude de l'Algérie envers le pays hôte pour son accueil et sa fraternité. Le Président Tebboune a rappelé que la participation de l'Algérie à cette rencontre vise à mettre en valeur son expérience nationale en matière de développement social, une démarche fondée sur la justice sociale, la protection des catégories vulnérables et la promotion de l'inclusion. Cette politique, a-t-il précisé, s'inscrit dans le cadre des engagements pris à Copenhague en 1995 et des Objectifs de développement durable des Nations unies. A cette occasion, le Président a souligné que cette deuxième édition du sommet se déroule dans un contexte international délicat, exigeant

un renforcement de la coopération entre les Etats pour élaborer des politiques favorisant l'équité sociale et la dignité humaine. À ce titre, la Constitution algérienne consacre les principes d'égalité entre les citoyens, d'intégration des personnes en situation de handicap et de soutien aux catégories défavorisées à travers des institutions dynamiques de la société civile, de la jeunesse et des droits humains. Abordant les mesures concrètes prises par l'Algérie, M. Tebboune a mis en avant les efforts de l'Etat pour améliorer le niveau de vie, combattre la pauvreté et renforcer le pouvoir d'achat. Parmi ces mesures figurent l'augmentation du salaire national minimum garanti, la création d'une allocation chômage pour les jeunes demandeurs d'emploi (une première en Algérie), ainsi que la révision des salaires et pensions et l'exonération fiscale des faibles revenus. Le Président a également évoqué l'élargissement des allocations de solidarité aux personnes handicapées et aux catégories vulnérables, la gratuité des soins et du trans-

port pour les personnes âgées, ainsi que la célébration d'une journée nationale en leur honneur chaque 27 avril. Le chef de l'Etat a rappelé la généralisation de la couverture sanitaire à de nouveaux bénéficiaires, notamment les étudiants, les chômeurs et les personnes atteintes de maladies chroniques, avec la gratuité des soins dans les structures publiques et la prise en charge des traitements privés par la sécurité sociale. « Depuis 2020, l'Algérie a également lancé un vaste plan de développement des zones d'ombre visant à réduire les inégalités territoriales et à améliorer les services de base. Ce programme s'est accompagné de projets massifs de logements sociaux et ruraux, ayant permis l'éradication de plus de 45 000 habitations précaires. Sur le plan éducatif, près de 12 millions d'élèves ont bénéficié cette année de la gratuité de l'enseignement, du transport scolaire, de la restauration et de la couverture sanitaire, tandis que l'Etat a créé l'Autorité nationale de protection et de promotion de l'enfance », a-t-il expliqué.

**LAGHOUAT**

## Le nouveau wali installé

Le nouveau wali de la wilaya de Laghouat, M. Mohamed Bennalek, a été installé mardi, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Saâyoud, et ce en remplacement de M. Fouldi Douifi, appelé à exercer les mêmes fonctions dans la wilaya d'Adrar. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation, organisée au siège de la wilaya, le ministre a indiqué que la confiance placée par le président de la République dans le nouveau wali constitue une grande responsabilité, impliquant d'œuvrer avec dévouement et fidéliité au service du citoyen et du dé-

veloppement local. La wilaya de Laghouat représente un pôle énergétique par excellence, a souligné M. Saâyoud, ajoutant que le Gouvernement s'emploie à la diversification de sa base économique à travers l'encouragement de l'investissement dans différents secteurs, dont l'agriculture, la petite industrie et les énergies renouvelables, à même de créer de la richesse et de générer des emplois. Evoquant aussi le potentiel touristique de la wilaya, dont les vaste ksour, les oasis et les dunes de sables, faisant d'elle une destination prometteuse pour le tourisme intérieur, reli-

**ALGERIE-OMAN**

## Association stratégique dans l'industrie pharmaceutique

Un important accord d'association a été signé à la fin de la semaine écoulée entre le Groupe algérien IMGSA Pharma et le Groupe d'investissement Omanais pour l'Industrie Pharmaceutique portant sur un partenariat stratégique dans le domaine de la production pharmaceutique entre les deux pays frères. Ce partenariat tend à encourager l'investissement commun et à procéder à un transfert de technologie et de savoir-faire. Ce contrat vient concrétiser la volonté des deux pays frères et de leurs dirigeants de renforcer la coopération dans nombre de domaines, notamment économique et industriel, allant ainsi dans la continuation logique des actions communes entreprises déjà par les deux pays. Ainsi et dans le cadre de cette association, un complexe de production pharmaceutique verra le jour au Sultanat d'Oman, plus précisément au niveau de la ville de Sohar, l'une des plus importantes villes du Sultanat et qui était dans le passé sa capitale. Le complexe sera la propriété du 'Groupe d'investissement de production pharmaceutique' et sera érigé au sein de la zone de libre-échange. A l'occasion de la signature de l'accord d'association, El Mouâtassim Ben Mohamed Essiabi, l'associé co-fondateur du Groupe, a souligné que : « la signature de cet accord constitue une avancée majeure dans le processus de coopération économique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman », et note qu'il reflète la confiance des investisseurs algériens dans le climat des affaires du Sultanat d'Oman, surtout avec ce qu'offre la zone de libre-échange de Sohar comme moyens logistiques et industriels de classe mondiale. Le même responsable a précisé que le futur complexe commencera, dans une première phase, par des opérations d'import et d'export de matières premières et de produits pharmaceutiques à partir de l'Algérie, dans le cadre d'une stratégie de transfert progressif de technologies et de savoir-faire avant de se lancer dans la production proprement dite en 2027. « Cette association représente un exemple parfait de la complémentarité interarabe dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et contribuera à assurer la sécurité en matière de santé pour le Sultanat et la région, en plus d'offrir des postes de travail de qualité pour les compétences locales », a-t-il relevé.

**HYDROCARBURES**

## Arkab s'entretient avec son homologue congolais à Brazzaville

À la veille de la tenue de la quarante-huitième session ordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation des Pays Africains Producteurs de Pétrole (APPO), à Brazzaville, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des mines, Mohamed Arkab, a tenu des entretiens avec le ministre des Hydrocarbures de la République du Congo et Président en exercice de l'organisation, Bruno Jean Richard Itoua. Selon un communiqué du ministère cette rencontre s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Congo, du Président Directeur Général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du Président de l'autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Rémi-chi. Au cours de la réunion, les deux ministres ont passé en revue les derniers développements du dossier de la coopération dans le domaine des hydrocarbures, en particulier entre le groupe Sonatrach et la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Deux entreprises ont signé en mai 2024 à Brazzaville un protocole d'accord visant à renforcer la coopération bilatérale et à développer les partenariats entre les deux groupes, rapporte la même source. Lors des entretiens, Mohamed Arkab a réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider les relations de coopération Sud-Sud et de soutenir les efforts des pays africains producteurs de pétrole en vue d'une transition énergétique juste et équitable, tenant compte des spécificités du continent et de ses intérêts en matière de développement.

**SAHARA OCCIDENTAL :**

# Une prétendue victoire que le Maroc n'a pas remportée

*Il y a des victoires si tonitruantes qu'elles en deviennent suspectes. Le vacarme médiatique déclenché à Rabat après l'adoption de la résolution 2797 du Conseil de sécurité relève exactement de cette catégorie : celle des victoires creuses, fabriquées dans les studios du Makhzen pour dissimuler un revers diplomatique cuisant.*



**D**ès la fuite du premier brouillon de texte, la machine de propagande marocaine s'est emballée. Télévisions, tableaux, influenceurs subventionnés : tout le monde devait chanter la même chanson, celle d'un prétendu « tournant » dans le dossier du Sahara occidental. Le scénario était prêt avant même le vote : discours royal à l'appui, drapeaux brandis, foules orchestrées pour célébrer « l'autonomie victorieuse ». Mais derrière la fumée, la réalité diplomatique est tout autre. La résolution 2797 réaffirme noir sur blanc le principe fondamental du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément à la Charte des Nations unies. C'est ce point, pourtant essentiel, que Rabat tente d'effacer du débat public. Le Conseil de sécurité a en effet rejeté le cœur du projet marocain celui qui visait à consacrer implicitement la souveraineté marocaine sur le territoire. En refusant cette dérive, la communauté internationale rappelle que le Sahara occidental reste une question de dé-

colonisation, non une affaire interne marocaine. Autre défaite silencieuse pour Rabat : le Conseil n'a pas enfermé les négociations dans le seul cadre du plan d'autonomie marocain. Le texte final insiste au contraire sur la nécessité d'inclure les autres propositions, dont celle de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), représentée par le Front Polisario. Cette nuance change tout : elle signifie que le Maroc n'a plus le monopole du récit ni du processus politique. La POLISARIO détient le même droit d'opposition que Rabat, un véritable équilibre diplomatique restauré. Le Makhzen rêvait d'une opération express : trois mois de mandat pour la MINURSO, puis fermeture du dossier avant janvier 2026. Le Conseil de sécurité a fait tout l'inverse. La mission onusienne est prolongée d'un an, et le texte confirme que le cadre de médiation reste exclusivement sous l'égide de l'ONU ni Washington, ni Paris, ni Madrid ne peuvent s'en emparer. Autrement dit, la main reste onusienne, pas marocaine. En comparant la première

**INDE**

## Début d'une vaste campagne de révision des listes électorales

L'Inde a donné mardi le coup d'envoi d'une vaste campagne de révision générale de ses listes électorales. D'une durée de trois mois, cette « révision intensive spéciale » (SIR) a débuté dans 12 des 36 Etats et territoires de l'Union indienne. Des élections locales sont prévues dans la plupart d'entre eux dès 2026. Cette

opération nécessite la mobilisation de dizaines de milliers d'agents publics et d'un demi-million de volontaires. « Ils seront chargés d'aider les électeurs à remplir leur fiche d'enregistrement, de les collecter et les rassembler », a détaillé le président de la commission électorale (ECI), Gyanesh Kumar. L'ECI a

effectué cet été un essai dans le Bihar (nord), un Etat peuplé de 130 millions d'habitants théâtre cette semaine d'élections locales cruciales pour la majorité conduite par le Premier ministre hindou Narendra Modi. Les nouvelles listes électorales doivent être rendues publiques le 7 février prochain.

**AFGHANISTAN**

## Un séisme fait 24 morts dans le nord

Un séisme dans le nord de l'Afghanistan a fait 24 morts et plus de 630 blessés, la plupart souffrant de blessures mineures, a rapporté lundi l'Autorité afghane de gestion des catastrophes qui avait auparavant annoncé un bilan de 20 morts. L'épicentre du tremblement de terre était situé à une profondeur de 28 km dans la région de Khoum. Le séisme

de magnitude de 6,3 a frappé les provinces de Balkh, de Samangan, de Kondoz, de Saré Pol et de Djozdjan. Le gouvernement afghan a lancé des opérations de secours. Les équipes de secouristes ont dégagé et rouvert plusieurs routes principales, permettant de secourir des résidents bloqués par des éboulements. Des responsables de la province du

**AVALANCHE AU NEPAL**

## Le bilan grimpe à neuf morts

Neuf personnes, dont cinq Italiens, ont trouvé la mort dans une avalanche survenue dans un camp de base de l'est du Népal, selon un nouveau bilan communiqué mardi par l'agence organisatrice de l'expédition. Un alpiniste allemand et un Français ainsi que deux Népalais figurent également parmi les victimes, a précisé Phurba Tenjing Sherpa, de l'agence « Dreamers Destination ». Au total, douze personnes avaient été emportées lundi matin par une coulée de neige sur le Yalung Ri, une montagne culminant à 5.630 mètres. « J'ai vu les sept corps », a déclaré M. Sherpa, qui est arrivé lundi sur le site de l'avalanche, précisant que des opérations de secours étaient toujours en cours mardi afin de récupérer les corps. L'agence de M. Sherpa avait organisé l'expédition pour trois des sept victimes. Abrupt huit des dix plus hauts sommets du monde, dont l'Everest, le Népal accueille chaque année des centaines d'alpinistes et de randonneurs. Les expéditions autonomes dans l'Himalaya sont moins prisées en raison des journées moins longues et plus froides, du terrain enneigé et de la plus courte période propice aux ascensions, comparé à la haute saison printanière. La semaine dernière, le cyclone Montha a été à l'origine d'importantes chutes de pluie et de neige à travers le Népal, bloquant des randonneurs et des touristes sur des itinéraires de trekking himalayens très fréquentés.

**GHAZA**

## 75000 déplacés hébergés dans 100 bâtiments de l'UNRWA

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré qu'environ 75.000 Palestiniens déplacés, sont hébergés dans plus de 100 bâtiments de l'agence à Gaza, dont la plupart sont endommagés et surpeuplés, a rapporté mardi l'agence de presse Wafa. L'UNRWA a expliqué dans un message publié sur les réseaux sociaux, que ses équipes « travaillent sans relâche pour garantir des conditions de vie sûres et dignes aux personnes déplacées dans la bande de Gaza », ravagée par plus de deux ans de guerre génocidaire sioniste et où le cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre continue d'être violé par l'occupant. L'agence onusienne a ajouté que 90 % de la population de Gaza souffre de malnutrition. L'UNRWA avait récemment affirmé que l'occupation sioniste continue d'entraver l'arrivée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et empêcher son personnel d'accéder à l'enclave palestinienne. Pour rappel, l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 68.875 martyrs et 170.670 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un bilan donné par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de 10 martyrs ainsi que sept blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre courant, 238 Palestiniens sont tombés en martyrs et 600 autres ont été blessés, tandis que les corps de 511 martyrs ont été récupérés, a-t-on ajouté.

Badakhchan ont rapporté que 800 maisons avaient été endommagées par le séisme. La célèbre mosquée bleue à Mazar-e Charif a également subi des dommages, certaines parties de sa structure s'étant détachées. Construite au 12e siècle, cette mosquée constitue un important site culturel et religieux du nord de l'Afghanistan.

**AÏN NOUSSIY (MOSTAGANEM)**

# Réunion de coordination sur la gestion des biens communaux



**Par B. Adda**

Dans le cadre du suivi du dossier des biens communaux, une réunion de coordination et d'orientation s'est tenue mardi, sous la présidence du chef de daïra d'Aïn Nouissy, dans la wilaya de Mostaganem, selon un communiqué officiel. Ont pris part à cette rencontre, le secrétaire général de la daïra, les présidents

et secrétaires généraux des Assemblées populaires communales d'Aïn Nouissy, de Fornaka et d'El Haciane, les responsables du patrimoine communal, l'inspecteur des domaines de la ville de Mazagran, le receveur intercommunal du Trésor ainsi que le chef du service de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Les échanges ont porté sur le suivi du recouvrement fiscal et des recettes générées par les biens commu-

naux, l'inventaire des structures et locaux inoccupés, la situation des transferts de propriété des locaux professionnels et la mise à jour du registre général des biens nationaux. Le chef de daïra a souligné l'importance de ce dossier, appelant à une gestion rigoureuse et optimale du patrimoine communal afin d'en assurer une exploitation efficace et de renforcer les recettes des collectivités locales.

**DIRECTION DU COMMERCE DE MOSTAGANEM**

## Destruction de plus de 100 kg de denrées alimentaires

Dans le cadre de la prévention des risques d'intoxication alimentaire, les agents du contrôle et de la répression de fraude de la Direction du commerce de la wilaya de Mostaganem, accompagnés des services de sécurité, ont mené lundi, une vaste opération de contrôle dans les

commerces à la ville de Mostaganem, ciblant particulièrement les produits sensibles et périssables comme les confiseries et les pâtisseries. Cette action a permis la saisie et la destruction de 104,34 kg de denrées alimentaires non conformes, d'origine inconnue et dé-

pourvues d'étiquetage, pour une valeur totale de 213 050 DA, protégeant ainsi la santé des consommateurs et renforçant la sécurité alimentaire dans la wilaya. Les contrevenants ont été convoqués pour poursuivre les procédures légales en vigueur. **Tayeb Bey Abdelkader**

**INCENDIE DANS UN HANGAR À SAÏDA :**

## 3500 poulets périsent carbonisés

Les services de la Protection civile de Saïda sont intervenus, dans la nuit de lundi à mardi, au niveau de la commune d'Ouled Brahim, plus précisément dans la localité de Douar Touata, dans la wilaya de Saïda, pour éteindre un incendie

qui s'est déclaré dans un hangar d'élevage de poulets recouvert de plastique, ont indiqué des sources concordantes. Le sinistre a causé la mort de 3 500 volailles. L'intervention rapide des secours a permis de maîtriser les flammes et d'éviter une

catastrophe, notamment en présence de 18 bouteilles de gaz sur les lieux, ont ajouté les sources. Une personne âgée de 43 ans, en état de choc, a été évacuée vers le secteur sanitaire d'Ouled Brahim pour y recevoir les soins nécessaires. **B. Adda**

**SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)**

## Campagne de sensibilisation routière pour les écoliers

Dans le cadre de la poursuite de la campagne nationale de sensibilisation à la protection des enfants scolarisés contre les accidents de la route, la délégation de la sécurité routière de la wilaya de Mostaganem a organisé une rencontre éducative au niveau du collège "Chahid Nahari Mohamed" dans la commune de Hadjadj, dans la wilaya de Mostaganem, sous le slogan : « Redoublez de pru-

dence... l'enfant ne perçoit pas le danger ». Cette activité de sensibilisation a connu la participation de plusieurs acteurs concernés par la sécurité routière, notamment les éléments de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, un représentant de la daïra, ainsi que des auto-écoles. À cette occasion, plusieurs supports pédagogiques et documents ont été distribués afin de transmettre les mes-

sages de prévention au plus grand nombre d'élèves. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Délégation nationale de la sécurité routière visant à ancrer la culture de la sécurité routière chez les enfants et les élèves, et à renforcer la sensibilisation de la société à l'importance du respect du code de la route pour la protection des plus jeunes. **Tayeb Bey Abdelkader**

**CCI DAHRA (MOSTAGANEM)**

## Une formation sur les opérations comptables à l'OPGI

La secrétaire de wilaya de la Chambre de commerce et d'industrie "Dahra" de Mostaganem a présidé, l'ouverture d'une session de formation organisée par la CCI Dahra au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Placée sous le thème « Les opérations comptables de fin d'exercice », cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de perfectionnement initié par la Chambre de commerce afin d'accompagner les entreprises économiques et les administrations publiques dans l'amélioration de leurs méthodes de gestion financière et comptable. Prévue pour les 3, 5 et 6 novembre 2025, cette session vise à doter les cadres et agents de l'OPGI de compétences pratiques relatives à la clôture des comptes annuels et à la préparation des rapports financiers, contribuant ainsi à renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances. La formation est assurée par le Dr. Marhoun Mohamed Habib, qui a présenté un exposé détaillé sur les aspects techniques et organisationnels des travaux de fin d'exercice, en insistant sur la rigueur et le respect des normes comptables en vigueur. **Zakaria D.**

**BOUGUIRAT (MOSTAGANEM)**

## Lancement de travaux d'aménagement urbain

Dans le cadre de la concrétisation des engagements sur le terrain et en réponse aux préoccupations des citoyens, Mme la cheffe de daïra de Bouguirat a supervisé, accompagnée du président de l'Assemblée populaire communale de Bouguirat et en présence des services techniques de la commune, des chefs des services concernés et de l'entreprise chargée de la réalisation, l'installation du chantier du projet d'aménagement urbain au quartier El Keroum. Ce projet a été largement salué par les habitants du quartier, qui ont exprimé leur satisfaction quant au lancement des travaux, le considérant comme une réponse concrète à des revendications longtemps attendues, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement de l'attractivité de la zone. À cette occasion, Mme la cheffe de daïra a insisté sur la nécessité de respecter les normes techniques en vigueur et d'assurer une coordination rigoureuse entre les différents services concernés, tout en veillant au strict respect des délais d'exécution fixés dans le cahier des charges, afin de garantir la réalisation du projet selon les standards requis et avec une qualité à la hauteur des attentes des citoyens. **Zakaria D.**

**MOSTAGANEM**

## Inspection du transport local à Benabdelmalek Ramdane

Dans le cadre du suivi du secteur des transports dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, dans la wilaya de Mostaganem, les services de la direction des transports, en coordination avec les services de sécurité et en présence de M. Becharfi Houari, membre de l'Assemblée populaire communale, ont procédé à une opération de contrôle des bus de transport public et des taxis au niveau de la station de transport de la commune. Cette initiative vise à évaluer la situation du transport, notamment sur la ligne reliant la commune à la ville de Mostaganem, en vue de remédier aux insuffisances constatées et de trouver des solutions adaptées à ce problème qui préoccupe les habitants. Au cours de l'opération, les équipes sur place se sont entretenus avec les conducteurs et les usagers afin de recueillir leurs préoccupations. L'objectif est d'identifier les dysfonctionnements liés à la fréquence des dessertes, au respect des itinéraires et aux conditions de service, dans la perspective d'améliorer la mobilité et le confort des voyageurs. **Tayeb Bey Abdelkader**

**ORAN**

# Un réseau de blanchiment d'argent démantelé



**Par Rafik**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique, les services de police relevant de la Brigade de lutte contre les crimes financiers de la sûreté de la wilaya d'Oran, ont porté un coup dur à une organisation criminelle spécialisée dans le blanchiment de fonds provenant du trafic de psychotropes. Deux individus ont été arrêtés au terme d'une opération d'enquête ciblée, déclenchée à la suite d'informations recueillies sur le terrain. Selon les premières conclusions, les membres du réseau procédaient à l'injection de fonds illicites dans l'achat et

la construction de biens immobiliers ainsi que dans l'acquisition de véhicules haut de gamme, méthode couramment utilisée pour masquer l'origine criminelle de ces capitaux et les réintroduire dans le circuit légal. La valeur globale des biens saisis dépasse 28 milliards de centimes, faisant de cette affaire l'une des plus importantes réalisées récemment dans la région. Le bilan des saisies est particulièrement significatif : près de 5 milliards de centimes en numéraire, une quantité notable de bijoux en or, quatre véhicules de luxe, trois motocyclettes, plusieurs montres haut de gamme, ainsi que neuf compteurs de billets, dont la valeur unitaire atteint près de 20 millions de centimes.

Les investigations, menées sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Fellouassen, ont permis d'identifier rapidement les suspects et de localiser leurs biens. Après leur arrestation, les procédures légales ont été engagées et les deux mis en cause ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt. Cette opération témoigne de la vigilance constante des services de sécurité dans la lutte contre les réseaux spécialisés dans le blanchiment d'argent et les activités criminelles connexes, et confirme l'importance du travail d'enquête pour protéger l'économie nationale et endiguer les flux financiers illégaux.

**UNIVERSITÉ D'ORAN 1**

## Préparation de la 11<sup>e</sup> session de formation entrepreneuriale

Le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, invite les porteurs de projets inscrits sur sa plate-forme à participer aux entretiens oraux de présélection, en vue de la préparation de la 11<sup>e</sup> session de for-

mation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Université d'Oran 1, l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la Commission nationale de coordination du suivi de l'innovation et des

incubateurs universitaires. Les candidats sont priés de consulter leurs courriels pour connaître la date de leur passage et confirmer leur présence à ces entretiens, première étape vers l'accompagnement et la concrétisation de leurs projets innovants. **Rafik**

**NAAMA**

## Un mort et 2 blessés sur la route

Les services de la Protection civile de la wilaya de Naama, ont enregistré, dans la matinée de mardi, un tragique accident de la route survenu sur la route nationale n°6, dans la commune et daira de Naâma, ont indiqué des sources concordantes.

L'accident, qui s'est produit à 6h55, est intervenu suite au dérapage suivi du renversement d'un véhicule. Selon les mêmes sources, l'accident a causé la mort d'une personne, transportée à la morgue de l'hôpital local, tandis que deux autres victimes ont été blessées et évacuées vers le même établissement pour y recevoir les soins nécessaires. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident. **B. Adda**

**TIARET**

## Réunion de coordination sur la campagne agricole 2025-2026

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tiaret a tenu, lundi, une réunion de coordination présidée par M. Mekhanek Boualem, directeur des services agricoles, a indiqué un communiqué rendu public. Ont pris part à cette rencontre le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique, le chef du service des statistiques et des enquêtes économiques, le chef du service de l'aménagement rural et de la promotion de l'investissement, ainsi que les chefs des subdivisions agricoles. Les principaux points abordés au cours de la réunion ont porté sur le suivi de la campagne de labours et de semaines, pour la saison agricole 2025-2026, ainsi que sur la formation des agriculteurs concernant les intrants agricoles, notamment les semences, et le fonctionnement du guichet unique à travers les trois coopératives des céréales et légumineuses (Tiaret, Frenda et Mahdia). La rencontre a également permis d'évaluer le déroulement des opérations des labours et semaines sur le terrain, d'examiner le programme des cultures stratégiques (tournesol) à travers les communes de la wilaya, et de suivre les dossiers liés à la filière lait, au programme national de plantation d'arbres fruitiers résistants, à la conformité des produits agricoles et au projet de réalisation du silo stratégique de stockage des céréales dans la zone industrielle de la commune d'Aïn Bouchekif. Enfin, le suivi du dossier de la cellule de la femme rurale ainsi que divers autres points ont été inscrits à l'ordre du jour. **B. Adda**

**CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER À ORAN**

## Le projet touche à sa fin

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a effectué lundi, une visite d'inspection sur le site du futur Institut national de recherche sur le cancer, en cours de réalisation dans la commune de Sidi Chahmi. Au cours de cette visite, le wali a suivi un exposé détaillé présenté par le directeur de la santé sur l'état d'avancement du projet, dont le taux de réalisation a atteint 85 %. Il a insisté sur la nécessité de renforcer le rythme des travaux afin de livrer cette infrastructure stratégique dans les délais fixés, à savoir le premier semestre de 2026. Ce complexe médical, le premier du genre en Algérie, regroupera à la fois un hôpital spécialisé dans le traitement du cancer et un centre de recherche dédié à l'étude des maladies cancéreuses. Il comprendra également des salles de soins équipées des technologies les plus modernes, ainsi que des unités de chimiothérapie et de radiothérapie. Ce projet d'envergure marque une étape importante dans le renforcement du dispositif national de lutte contre le cancer, tout en garantissant aux patients une prise en charge médicale hautement spécialisée et conforme aux standards internationaux. **Rafik**

**ORAN**

## Démolition d'une construction sur le toit d'un immeuble

En exécution des instructions de M. Ibrahim Ouchène, wali d'Oran, et dans le cadre de la lutte contre le phénomène des constructions anarchiques érigées sur les toits des immeubles, la cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie relevant du cabinet du wali, en coordination avec les services de la commune d'Oran et la sûreté de wilaya, a procédé, dans la soirée de lundi, à la démolition d'une construction illégale en cours de réalisation sur le toit d'un immeuble situé rue de l'Armée de libération nationale (front de mer), a indiqué un communiqué rendu public. Cette intervention a été motivée par les risques que représentait cette bâtie pour la sécurité des habitants et la solidité de la structure de l'immeuble concerné. **B. Adda**



**ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE :**

# Plus de 2600 détenus inscrits aux cours à distance en licence et master

*Le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Essaïd Zerb, a révélé, à Relizane, que 2.642 détenus sont inscrits à l'enseignement universitaire à distance aux cycles licence et master à travers le pays, dans diverses filières et spécialités.*



**S**upervisant, aux côtés du Directeur général de l'Université de la formation continue (UFC), le professeur Yahia Djaaifi, et en présence des autorités locales et judiciaires, la cérémonie de lancement officiel de l'année universitaire 2025-2026 pour les détenus au sein de l'établissement de rééducation et de réinsertion de Relizane, M. Zerb a précisé que ces cours concernent 2.629 détenus inscrits en licence et 13 en master. Il a ajouté que la saison universitaire précédente a vu la soutenance de six mémoires de fin d'études par six étudiants détenus inscrits en deuxième année de master à distance, au sein même des établissements pénitentiaires et sous la supervision de professeurs universitaires, conformément à la réglementation en vigueur.

**MOSTAGANEM**

## Une formation numérique pour les cadres de l'ODEJ

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord signé entre l'Institut National de Formation Professionnelle "Bensaber Affif" et l'Office des Établissements et des Jeunes de Mostaganem, une session de formation a été lancée lundi 3 novembre 2025 au profit des cadres pédagogiques de cette institution. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur

Le responsable a souligné qu'« il a été permis aux familles des détenus d'assister à la soutenance des mémoires de leurs enfants », afin de renforcer les liens familiaux et de préparer leur réinsertion sociale, leur retour dans le giron familial étant couronné de diplômes universitaires ouvrant des perspectives d'avenir. Zerb a ajouté : « l'amélioration du niveau intellectuel et professionnel des détenus constitue une nécessité incontournable pour prévenir la récidive. La hausse du nombre de détenus participant aux différents programmes et activités démontre les efforts considérables déployés pour améliorer leur niveau et favoriser une réinsertion harmonieuse dans la vie sociale et économique ». De son côté, M. Djaaifi a affirmé que « l'université joue un rôle majeur,

puisque œuvre à diffuser le savoir et à développer la recherche scientifique dans la société », conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui considère l'université comme un espace d'innovation et de création de richesse. Il a ajouté que l'Université de la formation continue (UFC) est désormais un pôle de promotion de la pensée entrepreneuriale et de la culture de l'innovation et de l'initiative, signalant une hausse du nombre d'étudiants détenus inscrits, passé de 2.054 l'année précédente à 2.642 cette année. Il a également indiqué que cinq (5) projets de startups ont été réalisés au sein de l'établissement de rééducation de la wilaya de Nââma, dont deux ont été acceptés dans l'incubateur de l'Université de Nââma.

de l'Institut, en présence du directeur de l'Office National des Jeunes, de l'inspecteur coordinateur de la Direction de la Jeunesse et des Sports, du directeur adjoint de la Formation Professionnelle Continue ainsi que du chef du service Partenariat et Formation Continue de l'Institut. Cette formation, animée par Mme Belkrawen A., porte sur la numérisation mé-

**AFFAIRES RELIGIEUSES**

## Clôture de la 3e session de formation des jurés des concours coraniques

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé, à Alger, la cérémonie de clôture des travaux de la 3e session de formation des jurés des concours coraniques, indique un communiqué du ministère. Dans son allocu-

tion à cette occasion, le ministre a évoqué "la place éminente des récits et des enseignants du Coran, toutes spécialités confondues", saluant par là même, "les grands efforts déployés par les encadreurs, dans l'objectif de former des jurés com-

pétents", précise le communiqué. Au terme de la cérémonie, des enseignants encadreurs et des participants à la session ont été honorés, outre la distribution d'attestations de stage pour les jurés stagiaires distingués, conclut la même source.

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE :**

## Accorder toute son importance à la modernisation du secteur

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a affirmé, à Sétif, qu'une "grande importance est actuellement accordée à la numérisation et à la modernisation du secteur de la jeunesse pour le rapprocher davantage des jeunes". Le ministre a précisé, lors de la clôture du hackathon national pour la jeunesse et l'innovation scientifique et médiatique, organisé au Club des avocats de la cité El Bez sous le slogan "Ensemble pour la modernisation des établissements de jeunes", que cet objectif sera atteint "grâce à l'implication des jeunes dans cette démarche, avec leurs idées dans le domaine de la technologie, de la numérisation et du développement des systèmes informatiques". Il a souligné que son ministère propose, à travers ce hackathon national et d'autres initiatives, "de nouvelles approches devant permettre aux jeunes algériens de concevoir l'attractivité de leur secteur", appelant à "réfléchir davantage à de nouvelles approches aptes à rendre les établissements de jeunesse encore plus attractifs et les jeunes plus engagés". Cinq (5) jeunes ont été récompensés dans le cadre de ce hackathon, parmi les 71 qui ont concouru pendant 50 heures dans les compétitions "conception de l'identité visuelle" et "maison de jeunes virtuelle" avec des idées créatives et innovantes, contribuant à la numérisation du secteur et à l'augmentation de l'attractivité des établissements de jeunesse. M. Hidaoui avait écouté, à l'entame de sa visite de travail dans la wilaya de Sétif, un exposé sur son secteur qui compte, dans la région, 103 établissements, dont 44 maisons de jeunes, 21 complexes sportifs de proximité et 17 salles polyvalentes.

**LA QUALITÉ DANS LES MÉTIERS PHARMACEUTIQUES:**

## Exigence éthique et technique

Le respect de la qualité dans les métiers de la pharmacie en tant qu'exigence éthique et technique, a été souligné, à Alger, par des spécialistes dans le domaine. "La qualité doit être la colonne vertébrale des métiers de la pharmacie, pour un système pharmaceutique national efficace, crédible et durable", a affirmé la représentante du ministère de la Santé, Pr Elhadia Mansouri, à l'ouverture d'une journée nationale thématique, organisée par la Section ordinaire des pharmaciens d'Alger, sous l'égide du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. Soulignant que la qualité dans le domaine pharmaceutique constitue "un engagement collectif au service de la santé du citoyen", Pr Mansouri a estimé que "le passage de la simple conformité en matière de qualité à une performance continue représente une exigence éthique, technique et stratégique", insistant, à ce titre, sur l'importance de la formation des acteurs concernés. Dans le même sillage, la représentante du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dr Imene Belabbas, a indiqué que la nouvelle réglementation encadrant la production pharmaceutique, publiée en septembre dernier, "marque une nouvelle ère de rigueur, d'excellence et de souveraineté".

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

## 40 morts et 1747 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 1747 autres ont été blessées dans 1508 accidents de la circulation, survenus entre le 26 octobre et le 1er novembre 2025, à travers le territoire national, a indiqué mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 6 morts et 55 blessés dans 48 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1293 interventions pour l'extinction de 875 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (139 incendies), Tizi Ouzou (69) et Skikda (38). Concernant les opérations diverses, 8065 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 548 personnes en situation de danger, et l'exécution de 7001 opérations diverses d'assistance.



## INFARCTUS DU MYOCARDE :

# Qu'est-ce que c'est ?

**L'infarctus du myocarde, parfois appelé crise cardiaque ou syndrome coronaire aigu, se révèle mortel dans près de 10% des cas. Dès l'apparition des premiers symptômes, il est primordial de prévenir les secours.**

L'infarctus du myocarde est dû à une artère qui se bouche, ce qui conduit à une mauvaise oxygénation du cœur, et donc à la destruction d'une partie du myocarde. Privées d'oxygène, les cellules de ce muscle meurent : on parle de nécrose. Le myocarde se contracte moins bien, un trouble du rythme cardiaque apparaît puis, si rien n'est fait, le cœur arrête de battre. Recevez tous nos conseils pour prendre soin de votre santé au quotidien ! Pour éviter cette issue fatale, il est nécessaire de déboucher l'artère au plus vite. Mais comment une artère peut-elle se boucher ? Les coupables sont les plaques d'athérome. Constituées principalement de cholestérol, ces plaques peuvent se former au niveau des parois des vaisseaux sanguins, et donc des artères coronaires, qui irriguent le cœur. Si la plaque d'athérome se rompt et forme un caillot, elle peut provoquer un infarctus du myocarde. Les symptômes de l'infarctus du myocarde sont assez caractéristiques : douleurs dans la poitrine, essoufflement, sueurs, battements cardiaques irréguliers, gêne dans la main ou le bras, etc. Néanmoins il existe des infarctus silencieux. La personne qui en souffre ne ressent aucun symptôme.



L'infarctus silencieux peut passer inaperçu mais être découvert au cours d'un examen comme un électrocardiogramme. Cet infarctus silencieux concerne plus généralement les personnes qui souffrent d'un diabète. Rappel : Le cœur est une pompe qui distribue du sang à tous les organes. Le myocarde est chargé d'irriguer l'organisme en sang et donc en oxygène. Les symptômes de l'infarctus sont généralement

très caractéristiques et permettent au médecin de poser un diagnostic très rapidement. Ce diagnostic sera confirmé par différents tests et examens comme un électrocardiogramme. La présence de plaque d'athérome, composée principalement de cholestérol, peut expliquer l'apparition d'un infarctus. Cette plaque peut obstruer une artère coronaire et empêcher le cœur d'être irrigué correctement.

## Quelles sont les causes de l'hyperandrogénie ?

L'hyperandrogénie, caractérisée par un excès d'hormones sexuelles masculines (androgènes) chez la femme, est principalement causée par des dysfonctionnements ovariens ou surréaliens. Les causes principales incluent : Le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) : c'est la cause la plus fréquente d'hyperandrogénie fonctionnelle ovarienne. Il s'agit d'un dérèglement hormonal courant. L'hyperplasie congénitale des surrénales (HCS) : il s'agit d'une maladie génétique rare qui entraîne une production excessive d'androgènes par les glandes surrénales en raison de blocs enzymatiques. Tumeurs ovariennes ou surréaliennes : bien que rares, des tumeurs (benignes ou malignes) sur les ovaires ou les glandes surrénales peuvent produire de grandes quantités d'androgènes, entraînant souvent une apparition rapide et sévère des symptômes. Syndrome de Cushing : ce trouble, souvent lié à un problème hypophysaire ou surréalien, peut s'accompagner d'une hyperandrogénie. L'insulinorésistance : elle peut stimuler la production d'androgènes par les ovaires, même en l'absence de SOPK. Hyperandrogénie idiopathique : dans certains cas, les taux d'androgènes circulants sont normaux mais la sensibilité des tissus périphériques à ces hormones est accrue (par exemple, une hyperactivité de l'enzyme 5-alpha réductase). Causes médicamenteuses : la prise d'hormones exogènes, notamment dans le cadre de certains traitements ou pour améliorer les performances sportives, peut provoquer une hyperandrogénie. Un diagnostic précis par un professionnel de santé (gynécologue, endocrinologue) est essentiel pour déterminer la cause sous-jacente et établir un plan de traitement approprié.



## Allergies aux chats, que faire ?

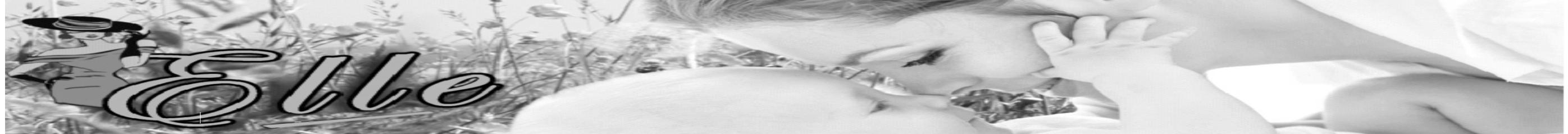
Si vous souffrez d'allergies aux chats, plusieurs mesures et traitements existent pour gérer les symptômes et, dans de nombreux cas, vous permettre de continuer à vivre avec votre animal. Mesures d'hygiène et d'environnement. L'allergie est principalement due à la protéine Fel d 1, présente dans la salive, les urines et les squames (peaux mortes) du chat, et non seulement dans les poils. Réduire la concentration de ces allergènes dans votre environnement est crucial : Interdisez au chat l'accès à votre chambre à coucher pour créer un espace sans allergènes où vous pouvez vous reposer. Aérez votre logement au moins 20 minutes chaque jour. Nettoyez fréquemment les surfaces, les revêtements textiles et passez l'aspirateur, idéalement avec un modèle équipé d'un filtre HEPA. Utilisez des purificateurs d'air avec filtre HEPA dans les pièces de vie pour réduire les allergènes en suspension. Lavez-vous les mains après chaque contact avec le chat. Brossez régulièrement votre chat (si possible à l'extérieur) et passez un

gant humide sur son pelage pour éliminer les poils morts et les squames. Évitez les tapis et autres tissus qui retiennent facilement la poussière et les allergènes. Consultez un professionnel de santé (médecin généraliste ou allergologue) pour un diagnostic précis et des recommandations adaptées : Antihistaminiques : Disponibles sous forme de comprimés, sprays nasaux ou collyres, ils bloquent l'action de l'histamine et soulagent les démangeaisons, éternuements et l'écoulement nasal. Décongestionnents et corticostéroïdes : Des sprays nasaux contenant de la cortisone peuvent être prescrits pour soulager la congestion nasale. Immunothérapie allergénique (désensibilisation) : Si les symptômes persistent malgré les mesures d'évitement et les traitements symptomatiques, l'allergologue peut proposer une désensibilisation. Ce traitement à long terme (plusieurs mois à années) consiste à exposer progressivement le système immunitaire à des doses croissantes d'allergènes pour diminuer sa réactivité.

## Allergie à la poussière : quels symptômes, que faire ?

Lorsque l'on travaille le bois, des substances dans les écorces (allergènes végétaux, mousses) peuvent s'échapper et provoquer les symptômes allergiques après un certain temps d'exposition répétée. Allergie à la poussière de papier. Elle peut être causée par les ingrédients des encres et des ingrédients conservateurs (comme les sulfites). Allergie à la poussière de craie "Le bâton de craie, friable, libère des particules qui par frottement aux doigts peuvent provoquer des lésions allergéniques cutanées, tandis que la poussière en suspension dans l'air donne plutôt des symptômes d'irritation sur une inflammation respiratoire préexistante (souvent allergique). Elle se caractérise

par : Le nez bouché Des éternuements en salves surtout matinaux au lever du lit Un écoulement nasal clair Des larmoiements Le nez et la gorge qui grattent Des maux de tête quand il y a atteinte des sinus Une toux plutôt le soir ou la nuit qui peut être un premier signe d'asthme Un épisode d'asthme si la rhinite reste persistante Votre médecin traitant dans un premier temps, celui-ci vous proposera un traitement pour soulager vos symptômes allergiques. Il vous orientera vers une consultation d'allergologie si les symptômes sont anciens et insuffisamment contrôlés par le premier traitement (en particulier rechute immédiate après arrêt des médicaments)



## Pourquoi vous devriez éviter d'accrocher un torchon à la porte de votre four

On l'utilise pour essuyer, attraper un plat chaud ou protéger ses mains : le torchon suspendu à portée de main semble indispensable. Pourtant, lorsqu'on l'accroche à la porte du four, il peut devenir un véritable danger. Un coup de vent ou un mouvement brusque suffit à le faire tomber, se coincer ou s'approcher une paroi brûlante. Le principal risque reste l'incendie. Fabriqués en coton ou en lin, les torchons sont hautement inflammables. En cas de contact avec une surface chaude ou une résistance encore active, ils peuvent s'enflammer dans quelques secondes. Et ce, même si le four paraît éteint. Alors, il vaut mieux ne pas tenter le diable ! Des accidents avec les torchons plus fréquents qu'on ne le pense. Au-delà du feu, d'autres incidents surviennent plus souvent qu'on ne l'imagine. Un torchon qui glisse ou se coince peut provoquer une chute ou un déséquilibre. Et lorsqu'on manipule un plat brûlant, la moindre maladresse peut

se transformer en brûlure sévère ou en vaisselle cassée. En cuisine, les gestes rapides et les déplacements constants multiplient les risques. Un simple tissu mal placé peut gêner, se coincer dans la porte ou tomber au sol. C'est un petit détail, mais il suffit d'une seconde d'inattention pour qu'un accident arrive. Une question d'hygiène et des solutions simples pour les torchons. Autre problème souvent ignoré : l'hygiène. Ce torchon n'est pas toujours propre ni sec, surtout s'il reste suspendu plusieurs jours. Entre les taches de graisse et d'humidité, il devient un nid à bactéries et dégage parfois de mauvaises odeurs au contact de la chaleur. Heureusement, des alternatives existent : un tablier à poches pour garder un chiffon à portée de main, des crochets muraux près du plan de travail ou une barre suspendue. Ces options allient sécurité, propreté et praticité. Comme quoi, un petit changement suffit à éviter bien des ennuis en cuisine.

## Comment prévenir et soigner les rides autour de la bouche ?

Si aux facteurs précédemment évoqués s'ajoute la génétique, rassurons-nous, il est tout de même possible de limiter l'apparition plus ou moins importante des rides autour de la bouche. Avant tout, il est primordial de « limiter l'exposition aux agressions extérieures », précise le Dr Doat. Ainsi, on évite de fumer, on réduit notre consommation d'alcool et on se protège face aux rayons UV en adoptant une protection solaire même en hiver. Le but étant de limiter le photo-vieillissement prématûr. Autre point important, « on veille à apporter les éléments primordiaux à la peau », indique-t-il. Et cela passe avant tout par l'intérieur. Ainsi, il conseille de boire de l'eau régulièrement et d'adopter une alimentation riche en vitamines et antioxydants, autrement dit en fruits et en légumes. Ensuite, on s'intéresse à la partie visible : l'épiderme. En plus de protéger la peau des méfaits du soleil en adoptant la bonne crème solaire, on ne lésine pas sur l'hydratation. Pour cela, on adopte une routine adaptée pour les lèvres et la zone péri-buccale. L'expert conseille alors de favoriser les actifs qui sont l'acide hyaluronique et la niacinamide que l'on retrouve dans la gamme Hyaloron Activ B3, Eau Thermale Avène. On peut alors opter pour un sérum, une crème, sans oublier un soin ciblé pour le contour de la bouche.

## Jupe plissée verte : avec quoi l'associer ?

Indéniablement, la jupe plissée a su trouver sa place dans les dressings féminins, oscillant entre intemporalité et modernité. Parmi les variations chromatiques de cette pièce phare, la teinte verte se démarque tout particulièrement, évoquant à la fois la fraîcheur des prairies printanières et l'élégance discrète. Mais face à cette pièce audacieuse, la question se pose invariablement : avec quoi l'associer pour créer un look harmonieux ? Plongeons dans l'univers des associations pour faire de la jupe plissée verte un allié style en 2025/2026. Le haut : choix des couleurs et des textures. Lorsqu'il s'agit d'associer un haut à une jupe plissée verte, il convient de privilégier des nuances neutres ou complémentaires pour éviter un contraste trop abrupt. Les tons crème, blanc cassé ou même beige, sont d'excellents choix, apportant douceur et sophistication à l'ensemble. Pour celles qui souhaitent explorer une palette chromatique plus audacieuse, le bordeaux, le bleu marine ou même un orange brûlé peuvent apporter une dynamique intéressante à la tenue. Quant aux matières, une blouse fluide, un pull en maille fine ou encore un simple t-shirt en coton peuvent se marier harmonieusement avec le plissé de la jupe. Les chaussures : entre confort et élégance. La chaussure, souvent considérée comme la touche finale d'une tenue, mérite une attention toute particulière. Pour une allure décontractée, des baskets blanches, minimalistes, offriront un contraste moderne avec la jupe plissée. Si l'on vise un look plus élégant, des escarpins noirs ou nude, à bout pointus, affineront la silhouette, tout en mettant en valeur la longueur de la jupe. Pour les journées d'automne plus fraîches, une paire de bottines en cuir, à talons ou plates, se mariera à merveille avec le vert profond de la jupe. Les accessoires jouent un rôle crucial dans l'équilibre d'une tenue. Avec une jupe plissée verte, l'astuce réside dans la subtilité. Un sac à main de couleur neutre, tel que camel ou taupe, apporte une touche chic sans détourner l'attention de la pièce maîtresse. Pour les bijoux, privilégiez l'or qui se marie magnifiquement bien avec le vert, sous forme de boucles d'oreilles discrètes, de bracelets délicats ou d'un collier minimaliste. Enfin, une ceinture fine, portée à la taille, peut accentuer la silhouette et ajouter une dimension structurée à l'ensemble.



## Lasagnes à la bolognaise



- **Ingrediénts:** Sauce bolognaise feuilles de lasagne pour un plat 20cm x 20cm
- **Préparation:** Préchauffer le four à 190 C (375 F) Cuire les lasagnes dans une eau bouillante salée. Égoutter et réserver. Égoutter les épinards dans une passoire, les écraser à l'aide d'une cuillère afin d'éliminer le maximum de liquide. Le montage de la lasagne : Huiler un plat allant au four, étaler un peu de sauce bolognaise dans le fond du plat. Disposer les feuilles de lasagne sur la sauce. Étaler uniformément la préparation à la ricotta/épinard sur les lasagnes. Verser la sauce bolognaise sur la crème ricotta, et saupoudrer de parmesan. Répéter les étapes 2-3-4 et finir par une couche de fromage râpé. Couvrir le plat de papier aluminium et à l'aide d'un couteau faire 3 stries verticales afin de laisser l'air passer et que la sauce ne déborde pas. Cuire 45 min à couvert, ôter le papier aluminium et continuer la cuisson 10 min ou jusqu'à ce que la surface soit dorée. Retirer du four et laisser reposer 15 min avant de servir.

## Comment soigner une pyélonéphrite chez le bébé ?



La pyélonéphrite est une infection bactérienne des voies urinaires. La pyélonéphrite est généralement causée par une bactérie qui remonte depuis la vessie à travers les voies urinaires et endommage les reins. La pyélonéphrite est une infection grave. Il existe deux formes de pyélonéphrite : La pyélonéphrite chronique chez le bébé, majoritairement due à une malformation congénitale, et la pyélonéphrite aiguë. Comme on peut le lire concernant la pyélonéphrite aiguë sur le site du Vidal (référence en matière de produits pour la santé et l'information médicale) l'infection passe d'abord dans un uretère puis progresse et s'installe dans un rein (plus rarement, les deux reins sont touchés). Le résultat de l'ECBU est connu au bout de quelques heures seulement. Si l'est positif, le pédiatre va aussi prescrire des antibiotiques à Bébé. Quarante-huit heures plus tard, le laboratoire fournit une analyse plus précise de l'infection : il a identifié la bactérie responsable et, par conséquent, l'antibiotique le plus à même de la combattre. Ne vous étonnez donc pas si votre médecin change de prescription au bout de deux jours. Lorsque l'état général du bébé ne s'améliore pas malgré le traitement, il convient de l'hospitaliser. En effet, une septicémie est toujours à craindre. Le petit patient reçoit alors un traitement antibiotique par voie intraveineuse et fait l'objet d'une surveillance accrue... jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre. Dans certains cas, un traitement préventif avec des antibiotiques peut être prescrit, à long terme pour éviter la réapparition de l'infection urinaire. Dans la majorité des cas, l'infection urinaire haute est due à une malformation des voies urinaires. A l'issue du traitement, le médecin prescrit une échographie.

## Mettre son enfant au coin après une bêtise : bonne ou mauvaise idée ?

La mise au coin est généralement considérée par de nombreux experts en parentalité et psychologues pour enfants comme une mauvaise idée, car elle est souvent vécue comme une punition humiliante, inefficace à long terme et susceptible de nuire au lien de confiance entre le parent et l'enfant. Voici les principales raisons et quelques alternatives éducatives : Pourquoi c'est déconseillé : Humiliation et rejet. L'isolement peut générer un sentiment d'abandon et de rejet social, ce qui est psychologiquement douloureux pour un enfant. Inutilité éducative. La punition au coin ne favorise pas la réflexion sur les conséquences de l'acte. L'enfant se concentre souvent sur l'injustice de la punition elle-même plutôt que sur sa bêtise. Impact sur le lien parent-enfant. Cela peut créer un rapport de force et de la colère, nuisant à la relation de confiance et empêchant l'enfant de se sentir en sécurité pour exprimer ses émotions. Inefficacité. Les punitions qui stimulent le stress empêchent l'enfant de réfléchir de manière constructive. Elles ne lui enseignent pas comment mieux faire la prochaine fois. Alternatives recommandées : Les experts préconisent des méthodes basées sur la psychologie positive et la discipline bienveillante qui sont plus éducatives. Le « temps de pause » (Time-out) dans un lieu neutre et choisi par l'enfant : Contrairement à la « mise au coin », il s'agit d'un moment de retour au calme (par exemple, dans sa chambre) non pas comme une punition, mais comme un outil pour aider l'enfant à gérer ses émotions. La règle générale est d'une minute par année d'âge. La discussion et l'explication : Une fois l'enfant calmé, il est essentiel de discuter de ce qui s'est passé, de lui faire verbaliser ses émotions et de lui expliquer les conséquences de son acte, sans l'humilier. La réparation plutôt que la punition : Proposer à l'enfant de réparer sa bêtise (par exemple, nettoyer ce qu'il a renversé, s'excuser, dessiner pour la personne qu'il a blessée) l'aide à prendre conscience de sa responsabilité. Poser un cadre clair et des limites cohérentes : Les enfants ont besoin de repères. Établissez des règles claires et appliquez-les avec cohérence, tout en restant calme et ferme. Renforcer les comportements positifs : Félicitez et encouragez les bons comportements pour renforcer l'estime de soi de l'enfant et l'inciter à reproduire ces actions.





**Acer au Gitex Global 2025 :  
intelligence artificielle, ultralégereté  
et puissance débridée**



Acer profite du salon de l'électronique Gitex Global 2025, à Dubaï, pour dévoiler une nouvelle génération de produits alliant puissance, légereté et intelligence artificielle. Au programme : un ultraportable poids plume, une machine hybride surpuissante et une station de travail dédiée à l'IA locale. Le Swift. Air 16 d'Acer est la preuve qu'il est possible d'obtenir un ultraportable sans sacrifier la taille d'écran. Malgré un grand écran de 16 pouces, cet ordinateur est un véritable poids plume à seulement 990 grammes. Dans cette configuration, il intègre un écran IPS (1 920 x 1 200 pixels) avec un taux de rafraîchissement de 60 hertz. Acer propose également une seconde version, un peu plus haut de gamme, dotée d'un écran Amoled (2 880 x 1 800 pixels) offrant un taux de rafraîchissement de 120 hertz. Cela porte toutefois le poids à 1,1 kilo, ce qui reste tout de même léger pour un ordinateur de ces dimensions. Il est propulsé par un processeur de la série AMD Ryzen AI 300, qui, comme son nom le suggère, intègre un accélérateur d'intelligence artificielle (NPU). Cela lui permet d'être certifié Copilot+ PC par Microsoft. Il s'agit des processeurs Ryzen AI 5 330, Ryzen AI 5 340 et Ryzen AI 7 350. L'appareil embarque jusqu'à 32 Go de mémoire vive et 1 To de stockage. Pour réduire le poids à ce point, Acer a sacrifié la batterie qui ne dispose que d'une capacité de 50 Wh, ce qui représente tout de même jusqu'à 13 heures de lecture vidéo.

**Casio révolutionne la montre  
avec sa G-Shock Nano**



La montre, symbole intemporel d'élégance et de fonctionnalité, trouve aujourd'hui une nouvelle expression avec la Casio G-Shock Nano. Conçue pour

être portée au doigt, cette innovation s'inscrit dans la lignée des produits de la marque japonaise connue pour ses montres robustes et résistantes. La G-Shock

**L'humanoïde qui fascine cache  
un défaut embarrassant**



La société 1X Technologies a récemment attiré l'attention grâce à son robot humanoïde Neo, capable de réaliser diverses tâches ménagères. Cependant, une enquête révèle que le robot ne peut fonctionner correctement sans l'aide d'un opérateur humain à distance. Cette révélation soulève des questions sur la véritable autonomie de ces machines et sur les implications en matière de vie privée et de sécurité. Bien que le robot soit équipé de technologies avancées, comme un cortex Nvidia et des caméras fisheye, son incapacité à opérer seul pose des défis

pour l'avenir de la robotique domestique. La quête d'un robot humanoïde totalement autonome est au centre des préoccupations de nombreuses entreprises. Parmi elles, Tesla avec son Optimus, Figure AI avec son modèle 03, et Unitree avec le R1. Ces robots ont été salués par le magazine Time comme parmi les meilleures inventions de 2025. Cependant, la société 1X Technologies, avec son robot Neo, crée également le buzz. Ce robot, mesurant 1,68 mètre, intègre des technologies de pointe, mais reste dépendant d'un opérateur humain pour son fonctionnement optimal. Dans une vidéo réalisée par la journaliste Joanna Stern du Wall Street Journal, le créateur de Neo, Bernd Börnich, a évoqué les préoccupations liées à la vie privée. Il affirme que les opérateurs ne verront jamais le visage des personnes présentes, grâce à une technologie de floutage, et qu'ils ne pourront pas diriger le robot vers des zones restreintes de la maison. Cette approche vise à rassurer les utilisateurs potentiels, mais elle met en lumière la nécessité d'une intervention humaine pour pallier les limitations actuelles de Neo.

**Une glace qui ne font  
pas pendant 4 heures**

Les desserts glacés sont une source de réconfort lors des chaudes journées d'été. Cependant, la rapidité avec laquelle ils fondent peut transformer ce plaisir en une véritable course contre la montre. Face à ce défi, la science est en quête de solutions innovantes. Une avancée récente dans ce domaine provient de Cameron Wicks, une étudiante en doctorat à l'Université du Wisconsin-Madison. Sa découverte promet de révolutionner notre façon de savourer les glaces en leur permettant de résister à la fonte pendant plusieurs heures à température ambiante. Cette avancée repose sur l'utilisation de polyphénols, des composés naturels aux propriétés fascinantes. Les polyphénols, des antioxydants anti-inflammatoires, sont au cœur de cette innovation. Naturellement présents dans de nombreux aliments tels que les baies, les épinards et le thé, ils sont réputés pour leurs multiples bienfaits sur la santé. En plus de renforcer le système immunitaire et de favoriser la santé cérébrale, ces composés ont la capacité de prévenir la formation de caillots sanguins et de réguler la glycémie.

# SPORT

FOOTBALL (LIGUE 1) : CR BELOUIZDAD - USM ALGER

## Un derby pour la passe de trois et la confirmation



Le CR Belouizdad et l'USM Alger, deux clubs algériens qui aspirent à jouer les premiers rôles en championnat de Ligue 1, ont tous deux aligné, dimanche, leur deuxième victoire d'affilée confirmant ainsi leur réveil après un début de saison difficile. Le Chabab s'est imposé face à l'ES Mostaganem sur le score de 0-2, deuxième succès extra-muros après la victoire ramenée quelques jours auparavant de Chlef face à l'ASO (0-1). Les deux buts de la victoire ont été l'œuvre de Laouafi (23') et Benguit (84'). A la faveur de cette victoire, les gars de Laâqiba occupent provisoirement la 5e place avec 13 points

et deux matches en moins. La même position que celle de l'USMA, son prochain adversaire pour le compte de la 11e journée, prévu samedi 8 novembre, fort probablement au stade 5-Juillet. La formation de Soustara est aussi sur une courbe ascendante après un début de saison difficile. En effet, après son large succès ramené de Sétif face à l'ESS (1-3), l'USMA s'est imposée à domicile face à l'ASO Chlef sur le score de 1-0, but signé Draoui d'une belle reprise de la tête, consécutivement à un joli service du capitaine Redouani. Les Rouge et Noir comptent, eux aussi, deux matches en moins et sont animés des mêmes

ambitions que les Belouizdadiens dans le but d'aligner un troisième succès de suite et confirmer par là même leur réveil à quelques jours du début de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football. L'USMA et le CRB, les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération, sont désormais fixés sur leurs adversaires lors de la phase de poules à l'issue du tirage au sort effectué hier à Johannesburg (Afrique du Sud). L'USMA est tombée dans le groupe A, composée également de Djoliba de Bamako (Mali), OC Safi (Maroc) et San Pedro (Côte d'Ivoire).

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/BASKET 3X3

## Les sélections algériennes connaissent leurs adversaires

Les sélections algériennes de basket 3x3 (messieurs et dames) sont désormais fixées sur leurs adversaires à la sixième édition des Jeux de la solidarité islamique, prévue du 7 au 21 novembre à Riyad, en Arabie saoudite, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline. La sélection algérienne masculine a été versée dans le groupe A aux côtés de l'Egypte, l'Arabie saoudite et Bahreïn, alors que

le groupe B ou figure les dames, est composé de l'Egypte, du Qatar et de l'Iran. Les rencontres du tournoi de basket 3x3 auront les 16, 17 et 18 novembre à l'Art Tower. L'Algérie sera représentée à la 6e édition des Jeux de la solidarité islamique par une délégation composée de 117 athlètes, répartis sur 16 disciplines, selon les organisateurs. La participation algérienne couvrira un large éventail

de sports individuels et collectifs : athlétisme (8 athlètes), basket-ball 3x3 (8), boxe (7), triathlon (3), ju-jitsu (7), judo (7), karaté (6), muay thaï (7), natation (24), taekwondo (4), tennis de table (6), haltérophilie (10), lutte (9) et wushu (3). Deux disciplines paralympiques seront également de la partie : athlétisme pour athlètes en situation de handicap (7) et para-haltérophilie (1).

KARATÉ (OPEN DE RUSSIE)

## Faleh Midoune décroche la médaille d'or

Grand est l'exploit réalisé par le karatéka Faleh Midoune, sacré médaille d'or dans la catégorie des moins de 84 kg lors du prestigieux Open de Russie, qui s'est déroulé dans la capitale, Moscou. Une consécration qui vient couronner notre champion, qui a su démontrer un talent hors pair et une parfaite maîtrise de son art, impressionnant l'ensemble du public et des observateurs présents à l'Open de Russie. Tout au long du tournoi, Faleh Midoune a livré une prestation de très haut niveau, incarnant avec brio l'excellence du karaté algérien sur la scène

internationale. Après avoir dominé successivement les champions locaux russes, puis les redoutables compétiteurs biélorusses et bahreïnis lors des étapes préliminaires, il a ensuite surclassé en quart de finale l'ancien champion du monde iranien sur un score net de 8 à 3. Fort de cette victoire, il a affronté en demi-finale le numéro un mondial, l'Égyptien Youssef Badawi, qu'il a également vaincu avec détermination, lui ouvrant ainsi la voie vers une finale victorieuse. La finale a été un moment intense où Faleh Midoune a écrasé son adversaire

biélorusse Mikita avec un score impressionnant de 9 à 1, marquant une domination totale et incontestable. Ce succès éclatant ne reflète pas seulement le talent individuel du champion, mais aussi la qualité de la préparation physique et mentale, ainsi que la rigueur stratégique qui règnent au sein de l'équipe algérienne. La Fédération algérienne de karaté-do tient à exprimer ses plus sincères et chaleureuses félicitations à Faleh Midoune pour ce titre qualifié d'historique, qui renforce la réputation de l'Algérie dans le monde du karaté.



FOOTBALL (LIGUE 1) ES BEN AKOUN - ES SÉTIF (0-1)

## La victoire de la renaissance ?

Incontestablement, cette victoire de l'ES Sétif acquise en déplacement face à l'ES Ben Aknoun dans le temps additionnel, sur un coup franc magistral de Djahni, revient à l'entraîneur Toufik Rouabah et aux joueurs sétifiens. Car n'ayant bénéficié d'aucun soutien moral de la part de celui qui était censé le faire dans des circonstances dramatiques et ce depuis son intronisation et même après la défaite subie à Sétif devant l'USM Alger. Pour revenir au match héroïque livré par les joueurs sétifiens sur la pelouse du 20-Août 1955 à Alger, il faut reconnaître que la volonté affichée avec l'application recommandée et l'engagement dans les duels était affichée d'emblée par les protégés du coach Toufik Rouabah. Comme si c'était leur dernière prestation vitale. Ensuite comme par enchantement et confirmant la tradition, les Sétifiens ont réussi leur sortie à Alger. Car dès l'entame, les coéquipiers du capitaine Akram Djahni ont marqué leur territoire affichant leur détermination à arracher cette précieuse et inespérée victoire. Toutefois et sans dépasser les limites du fair-play, il y avait beaucoup de fautes commises (et d'avertissements) de part et d'autre justement sanctionnées par l'arbitre. Ce qui explique le nombre élevé de coups francs et ce pour les deux équipes sur le terrain. Du côté des locaux, c'était le capitaine et spécialiste Abderrahmane Hachoud qui se chargeait de leur exécution. Quant aux visiteurs, c'était le capitaine Akram Djahni et également un habitué d'exécution de pareilles sentences. Signons que l'ESS a marqué un but à la 75e minute de jeu suivi à un centre du remplaçant Bouchama sur la tête de Boudéchicha qui bat Boussouf de près. But justement refusé. Car il y avait hors-jeu de position signalé par l'assistant et confirmé par la VAR. Hachoud a failli surprendre le gardien sétifien Saïdi à la 90' suite à son exercice préféré.

VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS 2025

## Le NC Béjaïa sur le podium

La formation du Naceria Club de Béjaïa a terminé son aventure au Championnat arabe de volley-ball, seniors dames, qui a eu lieu en Tunisie, à la troisième place du podium, derrière les deux clubs du pays organisateur, à savoir le Club féminin de Carthage et l'Espérance de Tunis. Un parcours positif pour les Béjaouies qui ont fait de leur mieux afin de réussir leur objectif et, surtout, pour bien représenter les couleurs nationales. Ayant pris part à cette compétition avec la volonté de réaliser le meilleur parcours possible, les filles du NCB se sont au final bien illustrées, parvenant à décrocher la troisième place au classement général. Un résultat honorable dans la mesure où elles ont eu à faire à des adversaires coriaces, notamment ceux de la Tunisie, solides et soutenus par leurs supporters. Lors de leur dernier match dans ce championnat, les filles de Hafid Moula n'ont pas pu faire mieux que de s'incliner devant la formation du Club féminin de Carthage, sur le score sans appel de trois sets à zéro. Une rencontre dominée par les Tunisiennes, lesquelles se sont montrées plus solides sur tous les plans. Une défaite jugée logique, vu la qualité de l'effectif des deux clubs. En effet, la formation du Club féminin de Carthage a été la meilleure équipe du tournoi, selon la majorité des observateurs ayant assisté à ce championnat. Cela dit, les Béjaouies auraient pu prétendre à mieux, si ce n'est le manque d'expérience de certaines athlètes, contrairement aux Tunisiennes qui ont été solides sur tous les plans. Les filles du NCB ont dû donc se contenter de la troisième place, une place tout de même honorable pour une équipe qui manque d'expérience à ce niveau de compétition. Une médaille de bronze amplement méritée Vu le rendement des joueuses du NC Béjaïa durant ce tournoi, qui s'est joué sous forme d'un mini-championnat, il faut dire que cette médaille de bronze est amplement méritée.

# SPORT



SANTOS (BRÉSIL)

## Ancelotti envoie un gros coup de pression à Neymar



Alors que la star brésilienne vient de faire son retour sur les terrains avec Santos, Neymar ne figure pas dans la liste de Carlo Ancelotti. Le manager italien l'a prévenu avant le Mondial 2026. Rentré au Brésil depuis le début de l'année 2025, Neymar espérait relancer sa carrière du côté de Santos. Mais si le Brésilien fait toujours parler de lui, ses performances ne jouent pas en sa faveur. À 33 ans, l'ancien crack du Barça peine à enchaîner les matchs, freiné par des blessures à répétition. Arrivé avec un fort statut et l'objectif de rejoindre la sélection brésilienne en vue du Mon-

dial 2026, le natif de Mogi das Cruzes est loin de ses meilleures années et cela pourrait lui coûter cher. Carlo Ancelotti a dévoilé sa liste pour les prochains matches amicaux, contre le Sénégal et la Tunisie en amicaux, les 15 et 18 novembre. Une liste dans laquelle ne figure logiquement pas la star brésilienne. Toujours meilleur buteur de l'histoire de la Seleção (79 buts en 128 sélections), Neymar voit la concurrence se renforcer sérieusement avec Vinicius, Rodrygo, Richarlison, João Pedro, Estevão ou encore Vitor Roque, qui retrouve de sa superbe depuis son retour au Brésil.

En octobre dernier, le technicien italien avait fait l'éloge de l'ex-Parisien. « Lorsqu'il est en bonne condition physique, il a les qualités pour jouer non seulement au Brésil, mais dans n'importe quelle équipe du monde grâce à son talent », avait-il assuré, espérant compter sur lui pour 2026. Mais cette nuit, le technicien italien n'a pas hésité à mettre un coup de pression au joueur de 33 ans. « Je n'ai pas parlé récemment avec Neymar. On verra quand il pourra récupérer et jouer de nouveau », a lâché Ancelotti devant la presse brésilienne.

FOOTBALL (ANGLETERRE)

### Tenu en échec par Everton, Sunderland rate la 2e place

Après son succès probant à Chelsea (1-2) lors de la précédente journée, Sunderland (7e) avait l'occasion de prendre la deuxième place en cas de victoire contre Everton (15e), en clôture de cette 10e journée. Mais les choses ne se sont pas passées comme prévu pour les Black Cats. Dominé durant les 25 premières minutes, Sunderland a concédé l'ouverture du score des Toffees sur

une superbe action individuelle d'Illman Ndiaye (19e). Les hommes de David Moyes auraient pu faire le break quelques minutes plus tard, mais la frappe de Grealish a touché le poteau droit de Roefs (22e), tandis que Thierno Barry - en quête de son premier but avec Everton - a raté l'immanquable (28e). Après la demi-heure de jeu, Sunderland s'est révolté et a multiplié les assauts

sur la cage de Jordan Pickford. C'est finalement dès le début de la seconde période que les joueurs de Régis Le Bris ont été récompensés, grâce à une frappe de Granit Xhaka, déviée par Tarkowski (46e, 1-1). Les deux équipes se sont ensuite rendues coup pour coup dans un Stadium of Light très bruyant. Mais elles se sont quittées sur un match nul (1-1).

REAL MADRID (ESPAGNE)

### Alonso a convoqué Mbappé et Vinícius Júnior

Le geste généreux de Kylian Mbappé qui a offert son penalty à Vinícius Júnior samedi face à Valence a beaucoup fait parler. En bien, puisque beaucoup ont mis en avant le fait que le Français ait renoncé à son penalty qui pouvait lui permettre de signer un triplé. D'autres n'ont pas apprécié son geste et estiment qu'il aurait dû

être sérieux et assumer son rôle de tireur attitré, respectant ainsi les règles de Xabi Alonso. Quoi qu'il en soit, le coach espagnol n'a logiquement pas voulu donner du grain à moudre aux fans de polémiques et a tenu à dégonfler tout ça après le match. En revanche, en interne, il a convoqué les deux hommes pour

leur parler de ce fait de match. Selon Defensa Central, il leur a demandé de ne pas reproduire ceci à l'avenir. Il ne veut pas d'autogestion dans l'équipe et préfère être consulté avant que ce type de décision ne soit prise. Il estime également que le Français est infiniment plus fiable que le Brésilien dans cet exercice.

FIorentina (ITALIE)

### Stefano Pioli sur la sellette après la défaite contre Lecce

Ce fut un retour très décevant pour Stefano Pioli. Après un premier passage entre 2017 et 2019, avec 27 victoires, 25 nuls et 22 défaites en 74 rencontres, l'entraîneur italien était revenu en juillet dernier à la Fiorentina, soucieux de retrouver son pays natal et relancer sa carrière après une expérience mitigée en Arabie saoudite du côté d'Al-Nassr. Mais sa nouvelle aventure sur le banc de la Viola aura été de courte durée. Le club italien l'a officiellement démis de ses fonctions ce mardi, après une nouvelle défaite en championnat deux jours plus tôt, contre Lecce à l'extérieur (0-1). « L'ACF Fiorentina annonce que Stefano Pioli a été relevé de ses fonctions d'entraîneur de l'équipe première masculine à la date d'aujourd'hui. Le club tient à remercier l'entraîneur et son staff pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve tout au long de leur travail. La direction technique de l'équipe première a été, temporairement, confiée, à partir de l'entraînement de cet après-midi, à Daniele Galloppa », peut-on lire dans le communiqué de la formation italienne, lanterne rouge de Serie A avec seulement quatre points et aucun succès.

PSG (FRANCE)

### Presnel Kimpembe dévoile son 11 de rêve version Titis

Face au Bayern Munich, le PSG version Luis Enrique devrait encore faire la part belle aux jeunes du centre de formation du PSG avec notamment Warren Zaire-Emery ou encore Senny Mayulu en probables titulaires sans oublier Ibrahim Mbaye et Quentin Ndjantou sur le banc de touche. Ce qui nous a donné l'idée de demander à une légende formée au PSG, un certain Presnel Kimpembe de nous délivrer son onze de légendes... version Titis parisiens ! Interrogé par Foot Mercato pour conclure notre entretien sur une note plus légère, le défenseur formé au PSG a choisi de composer une équipe 100% made in Paris, en privilégiant sa génération et les talents sortis du centre de formation. Une manière pour lui de rendre hommage à ceux avec qui il a grandi avant d'éclore au plus haut niveau. « À chaque poste ? Ça, c'est très dur. Sois-je fais une équipe de centre de formation, soit je fais une équipe vraiment légende. Allez, on va faire une équipe centre de formation comme ça, on ne va pas fâcher tout le monde. Dans les buts, je mets Mike Maignan, à droite, je mettrai Youssouf Sabaly, dans l'axe, je mettrai Mamadou Sakho et moi.

FC BARCELONE (ESPAGNE)

### Hansi Flick défend fermement Ansu Fati

Le FC Barcelone a retrouvé le sourire après sa victoire (3-1) face à Elche à Montjuic. Pointé du doigt pour son attitude sur et en dehors du terrain ces dernières semaines, Lamine Yamal a répondu présent en se distinguant notamment en première période, avec un but et une prestation accomplie. Après la rencontre, son coéquipier et ami Alejandro Balde a tenu à saluer les performances du jeune attaquant espagnol et à souligner sa maturité. « C'est vrai qu'il est toujours sous les projecteurs. Je pense que c'est un grand professionnel, malgré son très jeune âge. Ce qu'il fait est incroyable. Parfois les gens ne le remarquent pas, mais ce qu'il accomplit à 18 ans est indescriptible. Il montre une énorme personnalité, travaille chaque jour pour progresser et aujourd'hui, on l'a vu. Il a un talent spécial et il le met pleinement à profit », a confié le latéral gauche.

# Auto-Moto

## Honda entre dans une nouvelle ère avec la moto électrique WN7



Après avoir présenté la moto il y a quelques semaines, Honda livre à présent toutes les caractéristiques techniques de son premier modèle électrique : la WN7. Le début d'une nouvelle ère pour le constructeur japonais. Le constructeur nippon franchit aujourd'hui une étape supplémentaire avec l'apparition de la WN7, la première véritable moto électrique signée Honda. Outre son design futuriste, inspiré du concept EV Fun présenté à Milan l'année dernière, la WN7 (217,5 kg) est dotée d'une batterie de 9,3 kWh et d'un moteur re-

froidi par liquide, elle délivre une puissance de 50 kW en crête (11 kW de puissance continue) et un couple de 100 Nm, pour une autonomie pouvant atteindre 140 km (cycle WMTC). Honda précise également qu'un travail particulier a été effectué afin de minimiser les vibrations et le bruit. Ainsi, selon la marque, même à hauts régimes, les vibrations sont quasi inexistantes, comparé à une moyenne cylindrée à moteur quatre-cylindres thermique. Le choix de la transmission finale par courroie n'y est pas étranger non plus. La recharge

peut être effectuée sur les infrastructures automobiles (CCS2) avec une charge possible de 20 à 80 % en tout juste 30 minutes, pour un gain de près de 89 km. La charge complète prend entre 2,5 et 5,5 heures sur une prise domestique. Le châssis en aluminium utilise la batterie en tant qu'élément porteur, aucune structure conventionnelle majeure (tube, poutres, etc.) ne reliant l'avant à l'arrière. Les suspensions sont confiées à une fourche inversée Showa de 43 mm de diamètre à l'avant et à un monobras oscillant Pro-Arm en aluminium à l'arrière.



## On a roulé avec la nouvelle Xpeng P7 en Chine



Nous avons pu conduire la nouvelle Xpeng P7 pendant quelques heures en Chine. Une voiture électrique qui change radicalement avec les précédentes productions de la start-up chinoise. Voici notre premier avis. D'après nos informations, l'histoire de la « P7 Next » aurait pu s'arrêter au dépôt du nom, car Rafik Ferrag, le designer français qui dirige les opérations de style extérieur chez XPeng, avait imaginé une berline aux lignes radicalement différentes de la P7+ avec qui elle partage sa carrière. Ses esquisses ne furent pas l'unanimité au siège de Canton, certains estimant que ce design trop avant-gardiste ne déplaît à la clientèle chinoise, traditionnellement plus conservatrice sur les berlines familiales. Et pourtant, le 6 août 2025 à 18h00 précises, lorsque les précommandes débutèrent pour la XPeng P7 Next, 10 000 commandes fermes furent enregistrées en moins de 7 minutes. Le succès était donc bien sur la route de Rafik Ferrag qui a su imposer une berline de 5,017 mètres de long avec un design futuriste et un coefficient de traînée incroyablement bas de 0,206. Après vous avoir présenté quelques caractéristiques techniques au lancement de la P7 Next, j'ai pu prendre son volant à Canton sur routes ouvertes. Si je devais comparer le design de la Xpeng P7 à un véhicule existant, je citerais certainement la Nissan GTR qui aurait été rallongée et mise en configuration 5 portes.

## La nouvelle Nissan Leaf : la pionnière des voitures électriques

Nissan a renouvelé pour une troisième génération le modèle qui a révolutionné la voiture électrique : la Leaf. Autrefois pionnière, la compacte est tombée dans l'oubli. Sa métamorphose en SUV est-elle suffisante pour lui redonner son titre de noblesse ? Notre premier essai va en tout cas dans le bon sens. Quand on regarde la gamme 100 % électrique actuelle de Nissan, on ne peut pas dire qu'il s'agit de la plus développée du marché. Le constructeur japonais propose deux modèles : un SUV, l'Ariya, ainsi que la nouvelle génération de Micra, clonée de la Renault 5 E-Tech. Et la célèbre Leaf dans tout ça ? Disparue officiellement en mars 2024, celle qui fut la pionnière des voitures électriques (plus de 700 000 exemplaires vendus depuis 2010) signe son grand retour pour cet automne 2025. Le modèle se met enfin à la page d'un point technologique et se métamorphose complètement en adoptant un look de crossover.

## Yamaha lâche sa moto la plus folle



À la fin du mois d'octobre se déroulera le Japan Mobility Show 2025 à Tokyo. C'est l'occasion pour les constructeurs de montrer leurs dernières innovations en matière de voitures, motos et vélos. Yamaha sera présent, mais n'a pas pu attendre pour faire son propre

show et dévoiler quelques images de ses nouveaux produits. Yamaha compte présenter six nouveaux modèles de véhicules en « première mondiale » à la fin du mois, et nous offre déjà un aperçu en images. Cela inclut des deux-roues et un trois-roues, dont

certains sont encore à l'état de prototype. Le premier produit est la Motoroid:Λ, la troisième incarnation de ce concept, d'abord dévoilé en 2017, puis revisité en 2023. Il s'agit d'une moto électrique dépourvue de guidon, avec des « mouvements organiques optimisés générés par l'apprentissage basé sur l'IA et un exosquelette léger et durable conçu pour résister aux impacts des essais et erreurs du processus d'apprentissage ». Le système est entraîné par apprentissage renforcé dans un environnement virtuel. Il est ainsi capable de prendre des décisions de manière autonome. Le Motoroid:Λ est même capable de se lever seul, et de maintenir son équilibre sans assistance. Le second véhicule est une voiture électrique à trois roues sans toit ni portes. Baptisé Tricera, il intègre un système à trois roues directrices pour « des performances stimulantes en virage et une nouvelle sensation de conduite ».

# MOTS FLÉCHÉS

## FORCE

3

ravissement	tas de billets	équipe le voilier embrasserait	éclusée	conclure	romprent	à faire en partant
phare d'appoint	soigner			mécréant	fond de tonneau	
bâton de calcaire pour suivre			troubles coup de commando			tonique
com-mode		continent		comprime virage de skieur	élément de fleuve	
défendue		pénurie			bons anpons	
tellure en abrégé	renfort				valeur	
autorisé	douce-reux				gigote	
répand	en outre		trempes	bébé de biche		charmeuse des mers
	virtuo-sités		pas très brillant	esprit		
				travestit la vérité		
				rabais		
		perceurs de coque			l'argon en chimie	
		éconnée			couarde	
véhicule spatial					empête bafouille dans le milieu	
oiseau de mer						
			grosse valise pioche-ras			
	manche		myope			laxatif
point de l'horizon sacré	insecte		demeure			
				exister		
grave délinquant		opinion			recrute	
crédulité		ébriété			respecté	
					encaus-tique	
inaccoutumé				naturelles		
boue				difficile à avaler		
		heureuses coup la barbe				
		poser un tuteur pronom pour ami				
dodus du fondement	problème de circulation appris				série de siècles ni lui ni moi	
				mot qui relie mesure de l'âge		
			dieu soleil		unité astrale préposition	
bien roulée		bien réduite			centre de cyclone	

## Ministères



### PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASSERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

[www.mae.gov.dz/default.aspx](http://www.mae.gov.dz/default.aspx)

### MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40. / Site web : [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)

### MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : [www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : [www.mjjustice.dz](http://www.mjjustice.dz)

### MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : [www.ministere-communication.gov.dz](http://www.ministere-communication.gov.dz)

### MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : [www.education.gov.dz/](http://www.education.gov.dz/)

### MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.

Site web : [www.m-moudjahidine.dz](http://www.m-moudjahidine.dz)

### MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax. : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

### MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

[www.msnfc.gov.dz/fr/](http://www.msnfc.gov.dz/fr/)

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : [www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)

### MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www.mincommerce.gov.dz](http://www.mincommerce.gov.dz)

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)

### MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

[www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz)

### MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADAÑIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



MÉTÉO

## Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

## Hôtels



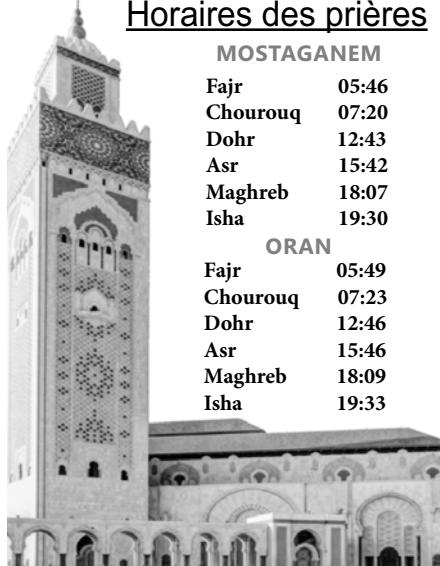
ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

## MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Mourtastaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

## Horaires des prières



### MOSTAGANEM

Fajr	05:46
Chourouq	07:20
Dohr	12:43
Asr	15:42
Maghreb	18:07
Isha	19:30

### ORAN

Fajr	05:49
Chourouq	07:23
Dohr	12:46
Asr	15:46
Maghreb	18:09
Isha	19:33

## Numéros de téléphone utiles

### ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

### MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



## Horaires des trains

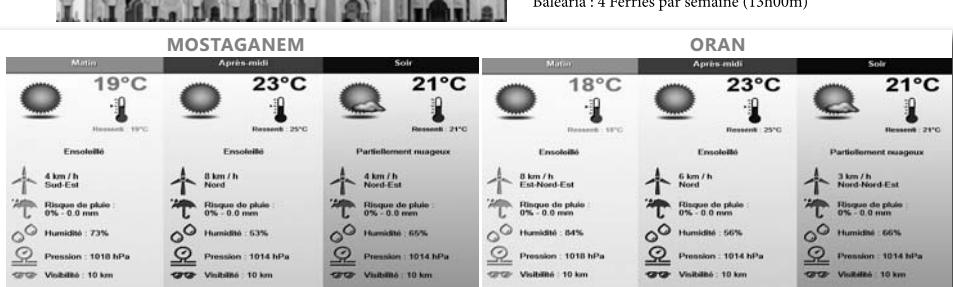
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	16h15
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	16h45
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	TÉMOUCHENT - ORAN
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	ORAN - BECHAR
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	BECHAR - ORAN
05h51	08h28



## Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



**Soudan**

## La France dénonce les "atrocités" commises par les FSR

La France a condamné les « atrocités à caractère ethnique » attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR) à El-Fasher, dans l'État du Nord-Darfour, évoquant des exécutions sommaires, des massacres, des viols, ainsi que des attaques contre des travailleurs humanitaires, des pillages et des déplacements forcés. Dans un communiqué, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a appelé les FSR à mettre fin à leur offensive et à ne pas étendre leurs opérations dans les zones où se sont réfugiées les populations civiles, estimant que « leurs auteurs doivent rendre des comptes et être poursuivis en justice ». La diplomatie française a également exhorté les FSR à respecter leurs obligations « en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme », rappelant la déclaration pour la protection des civils au Soudan adoptée le 11 mai 2023 à Djeddah.

**GUINÉE**

## Le général Doumbouya candidat à la présidentielle

En Guinée, le président de transition, le général Mamadi Doumbouya, a attendu les dernières heures de la date limite pour déposer son dossier de candidature pour la présidentielle du 28 décembre prochain. C'est dans l'après-midi du lundi qu'il a franchi le portail de la Cour Suprême chargée de recevoir les dossiers de candidatures. Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat contre l'ancien président Alpha Condé le 05 septembre 2021, le général Mamadi Doumbouya est désormais dans la course pour cette présidentielle qui permettra le retour à l'ordre constitutionnel. La charte de la transition adoptée au lendemain du coup d'Etat interdisait pourtant aux membres du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) de se présenter aux élections devant marquer la fin de la transition. Toutefois, la nouvelle constitution adoptée par référendum le 21 septembre 2025 permet à Mamadi Doumbouya de faire acte de candidature.

**MALI**

## Inauguration de la 2e grande mine de lithium

Les autorités militaires du Mali ont inauguré lundi 3 novembre 2025 la deuxième grande mine de lithium du pays, exploitée par Les Mines de Lithium de Bougouni SA (LMLB SA). Cet événement majeur intervient moins d'un an après l'ouverture de la première mine de lithium à N'galamina. La cérémonie s'est tenue en présence de nombreux partenaires du Mali, notamment du représentant de l'ambassade de la République populaire de Chine, ainsi que des autorités administratives et coutumières de la région de Bougouni. Prenant la parole, N'Togo Diakité, chef du village de Bougouni, a exprimé sa gratitude envers le chef de l'Etat malien, le Général d'armée Assimi Goita: « Ce projet apporte non seulement du travail et des routes, mais aussi la fierté d'être au cœur du Mali nouveau. Nous prions pour que cette mine soit une bénédiction pour nos enfants et non une source de division ».

Si vous aimez la liberté, payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Mercredi 05 Novembre 2025



**NIGERIA**

## Abuja rejette les accusations de persécution des chrétiens

*Le président américain Donald Trump a menacé d'une intervention militaire au Nigeria, invoquant les attaques contre les chrétiens, une déclaration qui a suscité de vives réactions dans le pays où les violences terroristes touchent également les musulmans, qui représentent environ la moitié de la population. En réponse, le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a déclaré, dans un message publié sur la plateforme sociale de la société X basée aux États-Unis, que ces propos ignoraient les efforts « constants et sincères » de son gouvernement pour protéger la liberté de religion et les croyances de tous les Nigérians.*

Le Nigeria s'oppose à la persécution religieuse et ne l'encourage pas. Le Nigeria est un pays qui offre des garanties constitutionnelles pour protéger les citoyens de toutes confessions », a affirmé Tinubu. Pays le plus peuplé d'Afrique avec environ 220 millions d'habitants, le Nigeria est partagé entre deux principales religions : l'Islam et le christianisme. Les musulmans sont majoritairement concentrés dans le nord, tandis que les chrétiens vivent surtout dans le sud et le centre du pays. Le révérend Yohanna Buru, basé à Kaduna, a déclaré à Anadolu que les attaques dans le pays n'étaient pas motivées par des raisons religieuses. « Ce problème est particulièrement grave dans le nord-ouest et le centre-nord, mais aucun groupe n'est spécifiquement visé pour des raisons religieuses ou ethniques », a-t-il expliqué. « J'ai été témoin d'attaques contre des mosquées et des églises, donc si je disais que seuls les chrétiens sont visés, je ne serais pas honnête », a-t-il ajouté. Plusieurs groupes armés menacent

la sécurité du Nigeria, notamment Boko Haram, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), des gangs armés, ainsi que des milices ethniques comme le Peuple indigène du Biafra (IPOB). Les affrontements entre éleveurs et agriculteurs, souvent liés à des tensions économiques et sociales, aggravent la situation. Le politologue nigérian Abdullahi Musa souligne que les violences ne relèvent pas d'un conflit religieux. « Ce n'est pas une question d'interconfessionnalité, mais de gouvernance, d'inégalité et de répartition des ressources », a-t-il déclaré à Anadolu. Selon le projet américain Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED), 1 923 attaques ont été recensées contre des civils au Nigeria depuis le début de l'année, dont seulement 50 directement liées à l'identité chrétienne. L'organisation note que, bien que certains groupes armés présentent leurs campagnes comme « anti-chrétiennes », la violence touche indistinctement toutes les communautés.